

DPEF* 2023

Groupe NORIAP



ACTEUR

DE DEMAIN



*DPEF : Déclaration de performance extra-financière

Table des matières

1.	Nos missions et nos métiers.....	3
1.1	Le Groupe	3
1.2	Nos métiers	4
1.2.1	Les productions végétales	5
1.2.2	Les productions animales	7
1.2.3	Œufs.....	7
1.2.4	Distribution verte	7
1.2.5	Machinisme	10
1.3	Panorama global.....	11
2	Notre vision : “ ETRE PLUS FORT ENSEMBLE ”	13
2.1	La raison d’être de notre Groupe	13
2.2	Les ambitions RSE du Groupe.....	14
3	Notre responsabilité sociétale	15
3.1	Nos principaux risques identifiés	15
3.2	Notre démarche de progrès pour un développement responsable	16
3.2.1	Être au service des adhérents et du monde agricole	16
3.2.2	Répondre aux enjeux environnementaux du monde agricole.....	19
3.2.3	Accompagner et mobiliser nos salariés.....	33
3.2.4	Répondre aux attentes du consommateur et de la société	41
4	Note méthodologique	45
4.1	Contexte de la démarche	45
4.2	Contexte réglementaire	45
4.3	Définition du périmètre.....	45
4.4	Le protocole de la déclaration de performance extra-financière	46
4.4.1	Collecte de données	46
4.4.2	Exclusions et dérogations.....	46
4.4.3	Organisation du reporting.....	46
4.4.4	Outils mis en œuvre/méthodologie de calcul	47
4.4.5	Evaluation des risques et tableau méthodologique.....	48



Table des figures

Figure 1 : Pôles d'activités du groupe NORIAP	4
Figure 2 : Modèle d'affaires du Groupe NORIAP	11
Figure 3 : Implantation actuelle du Groupe NORIAP	12
Figure 4 : Répartition du CA par pôle d'activité du Groupe NORIAP	12
Figure 5: Répartition de la consommation en eau 2021/2022 (périmètre DPEF).....	21
Figure 6 : Les piliers du SMETA.....	43

Table des tableaux

Tableau 1: Nombre d'adhérents et surfaces couvertes par un OAD	19
Tableau 2 : volume de marchandise durable (2bsvs)/Volume de marchandises livrées.....	20
Tableau 3: Sourcing matières premières NOVIAL	20
Tableau 4: Consommation d'eau totale (périmètre DPEF)	21
Tableau 5: Evolution des consommations en eau chez COCORETTE	21
Tableau 6: Evolution des consommations en eau chez la SICAP.....	22
Tableau 7: Evolution du CA COBALYS sur les chantiers de végétalisation avec hydromulching.....	23
Tableau 8: Evolution du CA COBALYS sur les chantiers de lutte biologique ...	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 9 : Récapitulatif des tonnages d'issues de triage commercialisées.....	25
Tableau 10 : Récapitulatif des tonnages d'issues de triage commercialisées.....	25
Tableau 11 : Récapitulatif des tonnages de fines recyclées.....	25
Tableau 12 : tonnage des ovoproduits COCORETTE	26
Tableau 13 : Nombre de paniers /végétaux sauvés SICAP	26
Tableau 14 : Hectares de surfaces fleuries.....	27
Tableau 15: Production annuel en miel NORIAP et nombre de ruches installées	27
Tableau 16: Tonnage de méthane économisé avec la démarche BBC chez YSEO	28
Tableau 17: Nombre d'arbres plantés sur les parcours COCORETTE.....	29
Tableau 18: part du chiffre d'affaires réalisé en bio par exercice par nos filiales engagées	30
Tableau 19: Consommation totale Gaz et Électricité (périmètre DPEF)	30
Tableau 20: Consommation totale carburant (périmètre DPEF)	31
Tableau 21 : Volumes trains péniches - Périmètre NORIAP/GRAP/LA FLANDRE R21.....	31
Tableau 22: taux de véhicule roulant avec l'Oléo 100 flotte NOVIAL	32
Tableau 23: Suivi des recrutements	35
Tableau 24: Suivi de la formation des saisonniers coopérative NORIAP	36
Tableau 25: Bilan des audits internes QSE- année civile -périmètre coopérative NORIAP.....	36
Tableau 26 : Suivi du Tg groupe (périmètre DPEF)*	37
Tableau 27 : Suivi de l'effectif (périmètre DPEF)*	38
Tableau 28 : Suivi du taux de turn over (périmètre DPEF) hors SEPPA*	40
Tableau 29 : Suivi du taux de conformité analyse *	42
Tableau 30 : Nombre de silo NORIAP sans insecticides de stockage (SIS)	42



1. Nos missions et nos métiers

1.1 Le Groupe NORIAP

Groupe coopératif agricole régional diversifié, NORIAP œuvre pour le développement d'une agriculture performante et durable sur son territoire, les Hauts-de-France et la Normandie.

La force et le développement du Groupe NORIAP sont aujourd'hui fondés sur son histoire, sur la complémentarité de ses métiers autour de 5 pôles d'activité et sur l'implication de ses équipes dans une volonté permanente de servir au mieux l'agriculture.

Dans cette dynamique, NORIAP accompagne ses adhérents dans la création de valeur ajoutée afin de sécuriser la rentabilité de leurs exploitations en assurant des productions de qualité et valorisées sur le marché industriel. L'enjeu est de permettre à nos agriculteurs de se diversifier sur plusieurs activités en les accompagnant non seulement sur les productions céréalières, mais également sur d'autres pôles complémentaires. Cet accompagnement répond aux attentes des consommateurs sur l'ensemble des fondamentaux du développement durable.

Pour le Groupe NORIAP, la création de nouvelles réflexions auprès des agriculteurs, partie prenante clé du milieu rural, est donc un enjeu stratégique pour le développement et l'animation des territoires agricoles. Son ancrage territorial en fait un acteur socio-économique local important pour proposer une agriculture performante, respectueuse de son environnement et soucieuse d'offrir une alimentation saine et de qualité.

Nous évoluons dans un marché agricole en perpétuel renouvellement, dans lequel les contraintes réglementaires, sociétales et environnementales s'intensifient :

- Évolution des attentes des consommateurs,
- Nouvelles pratiques agricoles respectueuses des écosystèmes,
- Accompagnement des adhérents aux démarches plus responsables,
- Transparence et traçabilité du champ à l'assiette,
- Changement climatique.

Ces contraintes sont un défi considérable pour la résilience de notre monde agricole.

L'adaptation au changement représente une opportunité que le Groupe NORIAP s'attache à saisir : préservation des sols, outils d'aide à la décision sur la performance énergétique, valorisation et utilisation de la biomasse à travers ses différents usages, captage des émissions de gaz à effet de serre, instauration de dialogues avec nos parties prenantes, synergies entre nos pôles d'activités et nos partenaires stratégiques....

Cette déclaration de performance extra-financière présente donc notre appropriation des enjeux sociaux et environnementaux de nos différentes activités. Nous sommes convaincus de l'impact positif des politiques de développement durable sur la pérennité, l'engagement et la fidélité de l'ensemble de nos parties prenantes. Nous souhaitons donc apporter la preuve concrète que nos valeurs, donnent du sens à notre action et modèle d'affaires d'entreprise coopérative, en étant un acteur positif pour la transformation du secteur agricole vers une croissance durable.



1.2 Nos métiers

Le groupe NORIAP est organisé autour de 5 pôles d'activité, qui évoluent régulièrement pour servir tous les métiers utiles à la performance et au développement des exploitations agricoles de son territoire.

- Productions végétales
- Productions animales
- Œufs
- Distribution verte
- Machinisme Travaux Transport



Figure 1 : Pôles d'activité du Groupe NORIAP



1.2.1 Les productions végétales

Le pôle productions végétales regroupe toutes les activités en lien avec la production des céréales et leur commercialisation.

Le pôle productions végétales, c'est en 2022/2023 :

1 253 000 tonnes de céréales collectées 1 Milliard € de chiffre d'affaires	Salariés en ETP : 414 dans les métiers du grain	123 sites répartis sur le territoire des Hauts-de-France et Seine-Maritime 4 sites semences 1 site Pompic 1 centrale d'achats
---	--	--

METIERS DU GRAIN

L'activité métier du grain s'organise autour de 2 entités NORIAP et NEO NEGOCE. Elle couvre le territoire des Hauts-de-France et de la Seine-Maritime et elle comprend deux activités :

- La collecte et la commercialisation des céréales

Cette activité repose sur un réseau de stockage de proximité, avec l'objectif d'apporter des services aux agriculteurs en valorisant leurs productions. Chaque jour, les silos s'efforcent de répondre au mieux aux exigences des industriels de la région (amidonniers, meuniers, malteurs, nutrition animale) afin de garantir une uniformité des apports, une qualité conforme aux cahiers des charges de nos clients et une livraison permanente tout au long de l'année.

- L'approvisionnement

L'activité approvisionnement (engrais, produits de santé des plantes, biostimulants) reste un élément économique fondamental pour la coopérative. Engagés depuis 3 ans dans la démarche ACE (Agriculture, Compétitivité & Environnement), notre quotidien est :

- D'évaluer, conseiller et distribuer les intrants et les techniques indispensables à la réussite économique de nos adhérents,
- De veiller à la satisfaction des clients et à l'amélioration de la protection de l'environnement. Le service outils d'aide à la décision (OAD) et le service agronomie viennent étoffer l'offre de services pour conseiller au mieux les agriculteurs.

SEMENCES

Avec EXELIENCE, la coopérative NORIAP investit dans la production de semences en France. L'objectif est d'apporter de la valeur ajoutée et sécuriser l'approvisionnement en semences des agriculteurs, tout en structurant régionalement leurs productions.



AUTRES PRODUCTIONS

En partenariat avec la coopérative EXPANDIS, NORIAP propose des contrats de pommes de terre à débouché industriel à ses adhérents, au travers de leur filiale commune POMPIC.

UNIONS DE STOCKAGE

Avec ses coopératives voisines, NORIAP partage des sites de collecte et de stockage afin de mutualiser les moyens au service de la performance des adhérents.

UNIONS D'ACHAT ET DE COMMERCIALISATION

Au sein d'INOXA, des coopératives se regroupent pour améliorer la performance économique des achats d'intrants.



1.2.2 Les productions animales

Le pôle nutrition animale répond aux attentes des éleveurs sur un territoire qui s'étend de la pointe du Havre aux abords des Ardennes.

Le pôle alimentation animale, c'est en 2022/2023 :

328 074 tonnes d'aliments
produits

Salariés en ETP :
223 dans la nutrition animale

5 sites industriels
5 plateformes

ALIMENTATION ANIMALE

NOVIAL

NOVIAL conçoit, fabrique, commercialise et livre toute une gamme de produits et de services pour répondre aux besoins des clients éleveurs dans les domaines de l'alimentation et de la nutrition animale. Située en région Hauts-de-France / Seine Maritime, NOVIAL fabrique 328 074 t d'aliments dans 5 usines pour le compte de ses coopératives partenaires et des élevages du Nord-Est de la France et de la Belgique. NOVIAL ne vend pas seulement un produit, mais également un programme alimentaire spécifique adapté à chaque éleveur avec plus de 1 500 formules différentes (analyse des besoins, plans alimentaires en fonction des espèces, suivis techniques, livraisons).

DISTRIBUTION ET CONSEIL

YSEO

Autre entité du pôle nutrition animale, YSEO est née de l'union en janvier 2012 entre le Groupe SODIAAL et le Groupe NORIAP. YSEO commercialise et distribue aux éleveurs de la région les fournitures nécessaires à l'élevage. Elle assure pour le compte des partenaires le suivi technique, la commercialisation et la logistique de l'ensemble des produits et services aux éleveurs de la région Normandie, Nord et Picardie sur 5 plateformes réparties sur son territoire.

1.2.3 Œufs

2 971 432 poules élevées
731 766 237 œufs calibrés

Salariés en ETP :
208 salariés dans le Groupe
Cocorette

2 centres de
conditionnements
1 casserie

COCORETTE

COCORETTE a intégré le Groupe NORIAP en mars 2020. Fort de ses 2 centres de conditionnements et de sa marque nationale, COCORETTE met sur le marché les productions d'œufs (majoritairement alternatifs) des éleveurs avec lesquels une contractualisation a été mise en place.

COCORETTE se place désormais comme le 1er producteur d'œufs alternatifs capable de répondre à la grande distribution avec une logistique nationale. Les filières locales sont soutenues avec des emplois et les éleveurs répartis sur tout le territoire français.

1.2.4 Distribution verte

Le pôle distribution verte regroupe les magasins SICAP (jardineries : Gamm Vert et Jardiland, 32 points de vente) et la structure COBALYS (intervenant B to B dans le domaine des espaces verts et du paysage).



Le pôle distribution verte, c'est en 2022/2023 :

Près de 1 188 587 passages
en caisse de produits chez
SICAP

81 chantiers de
végétalisation COBALYS

Salariés en ETP :
192 pour SICAP
33 pour COBALYS

32 magasins SICAP
1 plateforme COBALYS

JARDINERIES

SICAP

Filiale du pôle distribution verte du Groupe NORIAP, SICAP gère 32 jardineries réparties sur les départements de l'Oise, la Somme, l'Aisne et la Seine-Maritime. Son expertise concerne 4 cœurs de métier : le jardin, le végétal, l'animalerie et les produits du terroir.

Dans le but de démocratiser le jardinage et d'apporter à sa clientèle le goût de la nature, la société développe des concepts novateurs inspirés de ses racines. Elle n'hésite pas à élargir son offre et à aller au-delà de ses cœurs de métiers, répondant ainsi aux évolutions du marché en proposant une offre multicanale.

C'est pourquoi SICAP a développé un projet d'entreprise, « être leader local de notre zone physique et digitale » qui a pour but, à travers ses axes de travail d'ancrer ses enseignes dans la démarche RSE.

Ce projet d'entreprise pour vision 2026 vient d'être coconstruit par l'équipe de managériale et les collaborateurs en septembre 2023.

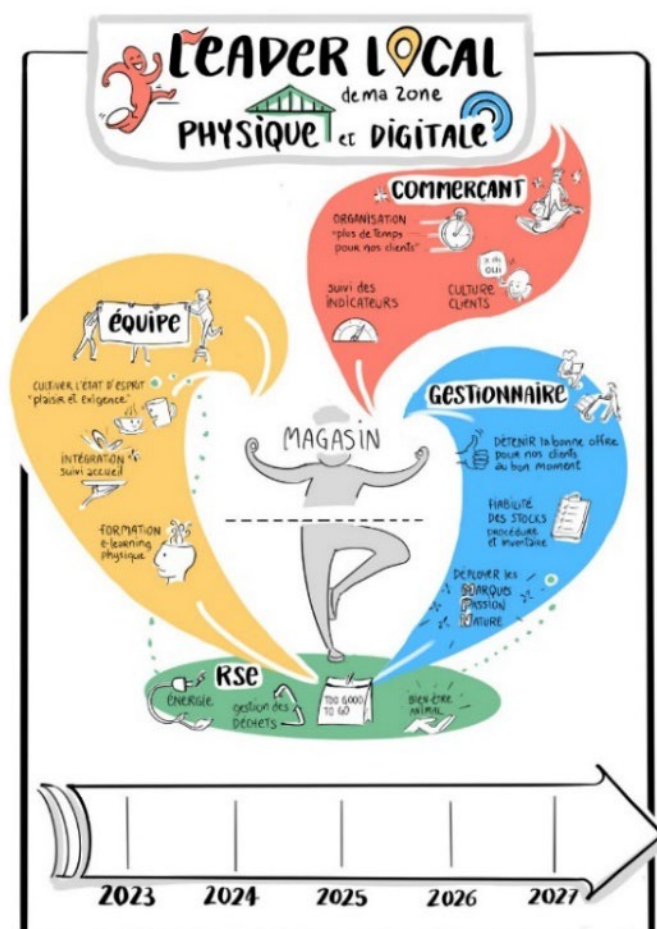


Figure 2: stratégie d'entreprise SICAP 2023-2026



ESPACES VERTS

COBALYS

COBALYS est une société spécialisée dans le conseil et la distribution de produits et de fournitures, à destination des espaces verts des entreprises et des collectivités locales, des paysagistes, des entreprises du BTP, et des golfs.

Historiquement implantée sur la région Ile-de-France et région Centre, l'activité rayonne aussi sur les régions de la Champagne-Ardenne et des Hauts-de-France. De plus COBALYS est omniprésente nationalement dans le cadre des regroupements des golfs français.

Cette année, l'activité COBALYS s'est diversifiée avec la végétalisation, la location de matériels, la clôture et l'éco-pâturage. Au regard de la chute des ventes des produits phytosanitaires, COBALYS travaille d'ores et déjà au prochain choc annoncé qui est celui de la restriction de l'usage des fertilisants minéraux en espaces verts. Transformer une contrainte sociétale, une volonté politique en opportunité commerciale, tel est l'enjeu de COBALYS pour la pérennité de ses activités.



Le cinquième pôle du Groupe NORIAP regroupe les entités SOMAT, CABC et TRANSEPI.

Le pôle machinisme, c'est en 2022/2023 :

70 tracteurs vendus 13 prestations différentes proposées par la CABC 34 véhicules TRANSEPI	Salariés en ETP : 45 pour SOMAT 17 pour CABC 33 pour TRANSEPI	4 concessions SOMAT 1 base technique pour CABC
--	--	---

MACHINISME

SOMAT

SOMAT est une entreprise de matériels et de solutions agricoles, qui assure la commercialisation de matériels neufs et d'occasion (matériels d'accompagnement et de traction), la fourniture de pièces détachées, la réalisation de prestations d'entretien, le développement des outils liés aux nouvelles technologies et la location de matériels.

TRANSPORTS

TRANSEPI

La société TRANSEPI est la filiale transport du groupe NORIAP.

La société exerce ses activités de transport sur l'ensemble des Hauts-de-France, de la Seine-Maritime et de la Belgique avec des chauffeurs polyvalents et 2 chauffeurs spécialisés dans le transport d'aliments en citerne vis/soufflerie.

Certifiée "Qualimat transport", la société fait également du transport pour compte et assure les chantiers de dégagement de la marchandise entre les silos pendant la moisson.

TRAVAUX AGRICOLES

CABC

La CABC est un prestataire en travaux agricoles. Elle offre une large gamme de services aux agriculteurs allant du semis, à la récolte jusqu'à la gestion pour compte avec AGRAE. La SARL CABC a été créée en 1959 afin de proposer des services de travaux agricoles aux exploitations essentiellement de carrières de craie et d'épandage situées en Picardie.

Depuis 1990, la CABC a élargi son catalogue de prestations et propose aux agriculteurs de nombreux services tels que la vente d'amendements organiques et calcaïques, l'épandage, les semis, l'arrachage de betteraves et de pommes de terre, ainsi que l'écimage, le battage et le chargement de céréales par transbordeur.

La CABC favorise le développement des techniques ACE (Agriculture Compétitive Environnementale) et des nouvelles technologies. Le semis de précision et l'association de culture compagne sur le colza



affichent de très bons résultats, et la technique SAMCO pour les semis de maïs sous plastique a trouvé son marché.

1.3 Panorama global

La diversité de nos métiers se décline autour d'une activité agricole, mais s'inscrit dans des filières de production à destination des consommateurs.

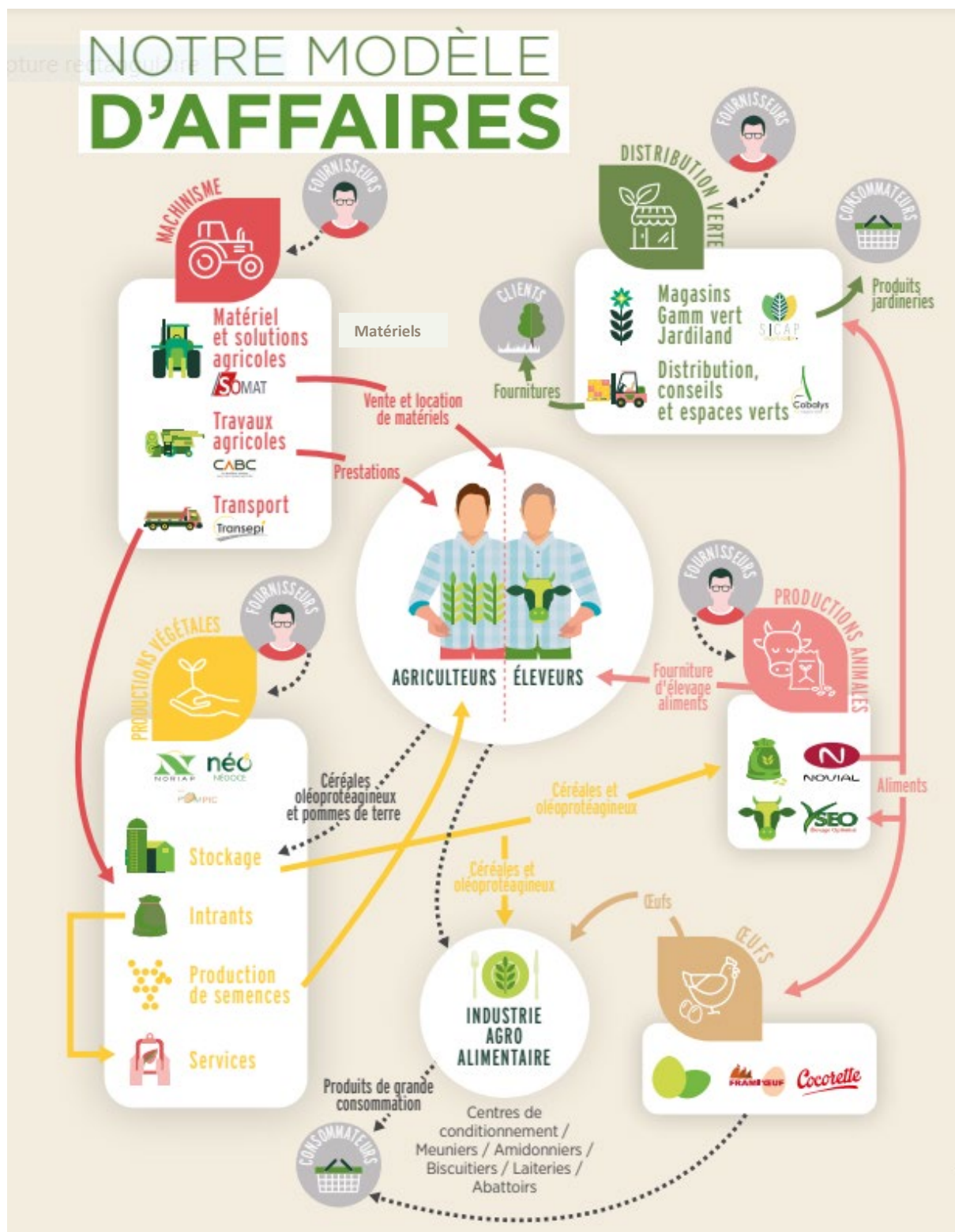


Figure 3 : Modèle d'affaires du Groupe NORIAP



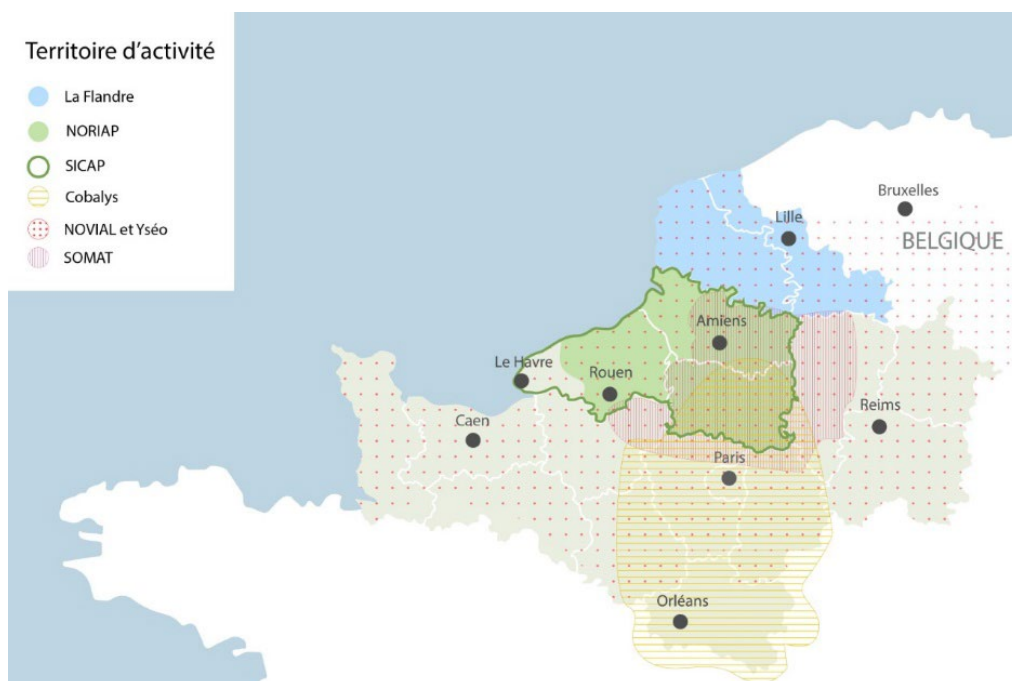


Figure 4 : Implantation actuelle du Groupe NORIAP

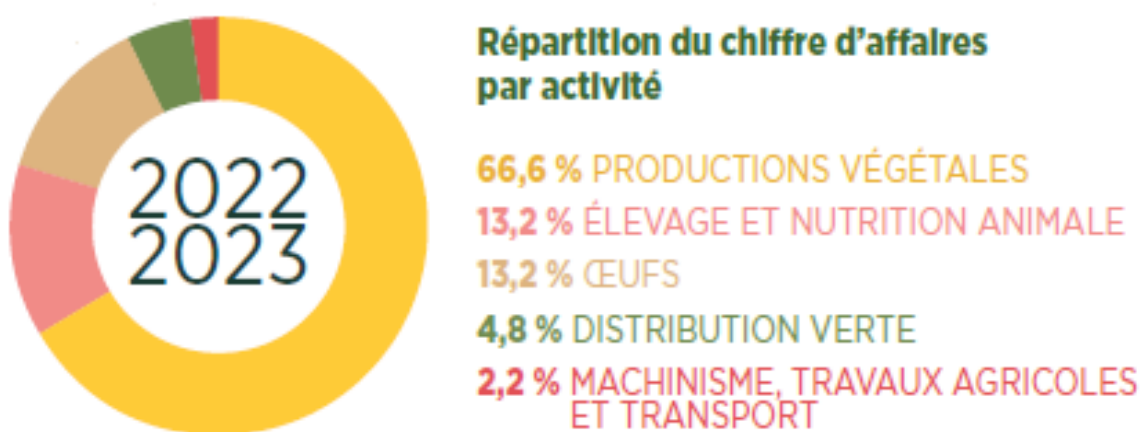


Figure 5 : Répartition du CA par pôle d'activité du Groupe NORIAP



2 Notre vision : “ ETRE PLUS FORT ENSEMBLE ”

2.1 La raison d’être de notre Groupe

Le Groupe NORIAP a pour vocation de fédérer les agriculteurs du territoire pour que nous puissions créer ensemble de la valeur en s’appuyant sur nos expertises.

Être plus fort ensemble, c’est pour nous :

- Innover,
- Adapter les outils de chacun pour répondre au consommateur final,
- Sécuriser les métiers / débouchés actuels,
- Véhiculer l’image positive de nos métiers / filières.

Pour concourir à ces objectifs, nous nous appuyons sur des valeurs fortes :

MUTUALISME – SIMPLICITE – INTEGRITE – EQUITE – EXCELLENCE – TRANSPARENCE

Le projet d’entreprise « AGILE » reflète bien les ambitions de NORIAP à horizon 2025.

Les 6 ambitions de ce projet sont corrélées aux Objectifs de Développement Durable (ODD) et démontrent l’implication de la gouvernance sur les enjeux liés à la RSE.

Les actions du Groupe NORIAP s’organisent autour de 6 objectifs majeurs de ce projet :



Dans cette stratégie, NORIAP innove avec un engagement fort sur son ancrage local et ses préoccupations sociales notamment sur la formation, l’emploi et le bien-être des salariés.

Le Groupe NORIAP pérennise son action historique envers ses adhérents avec l’apport de valeurs ajoutées, ses engagements filières, son statut de partenaire privilégié du territoire et son souci de préservation de la biodiversité et d’analyse de ses impacts environnementaux.



2.2 Les ambitions RSE du Groupe

Axes du Groupe	Objectifs de développement durable	Enjeux RSE
 Consolider le territoire de NORIAP	   	Être au service des adhérents et du monde agricole Accompagner et mobiliser nos salariés
 Mener des transformations pour toujours plus de valeur ajoutée sur les Productions Agricoles	    	Être au service des adhérents et du monde agricole Répondre aux enjeux environnementaux Accompagner et mobiliser nos salariés Répondre aux attentes des consommateurs et de la société
 Se positionner comme le partenaire privilégié de tous les agriculteurs du territoire	  	Être au service des adhérents et du monde agricole Répondre aux enjeux environnementaux Répondre aux attentes des consommateurs et de la société
Poursuivre une stratégie de diversification dynamique et raisonnée 	  	Être au service des adhérents et du monde agricole Répondre aux attentes des consommateurs et de la société
Capturer et promouvoir l'innovation 	   	Répondre aux enjeux environnementaux Répondre aux attentes des consommateurs et de la société
Devenir une entreprise communicante, connectée et digitale 	    	Être au service des adhérents et du monde agricole Répondre aux enjeux environnementaux Accompagner et mobiliser nos salariés Répondre aux attentes des consommateurs et de la société



3 Notre responsabilité sociétale

3.1 Nos principaux risques identifiés

L'analyse des enjeux (risques & opportunités) a été réalisée par le Comité de Direction du Groupe NORIAP en lien avec notre stratégie d'entreprise, les perspectives d'évolution du marché et les attentes des consommateurs.

Le périmètre d'analyse qui a été retenu pour notre troisième DPEF représente 88 % du chiffre d'affaires du groupe et 90 % des effectifs : NORIAP, NOVIAL, YSEO, SICAP, COBALYS, SOMAT, COCORETTE.

Le périmètre du Groupe NORIAP inclut l'intégralité de ses 7 entités. Cependant, dans la définition des indicateurs, au vu de la variabilité et de la spécificité des 5 pôles métiers, le périmètre peut être amené à varier et n'inclure que certaines de ces 7 entités. Pour cela, nous précisons pour chaque indicateur, le périmètre correspondant à son calcul.

La majeure partie des données présentes dans ce rapport a été collectée auprès des différents interlocuteurs de ces 7 entités au travers de la réalisation de visites et d'entretiens, puis regroupées dans un tableau Excel. Ce tableau a permis de réaliser la cartographie de nos enjeux et risques.

La DPEF couvre l'exercice en date du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les risques associés aux enjeux du Groupe NORIAP ont été évalués en fonction de leur importance (gravité) et de leur probabilité d'occurrence (fréquence). Ils ont ensuite été regroupés dans un tableau permettant la synthèse de nos enjeux et risques. L'objectif est de hiérarchiser les enjeux RSE liés à nos activités, dans une logique d'amélioration continue et d'identification des enjeux les plus significatifs.

Parmi les risques analysés, 13 risques sont identifiés dont 7 majeurs au regard de la nature de nos activités. Le tableau se trouve en note méthodologique.



3.2 Notre démarche de progrès pour un développement responsable

Au regard de l'ensemble de l'analyse de nos risques, nous avons décliné nos engagements RSE autour de 4 axes majeurs :

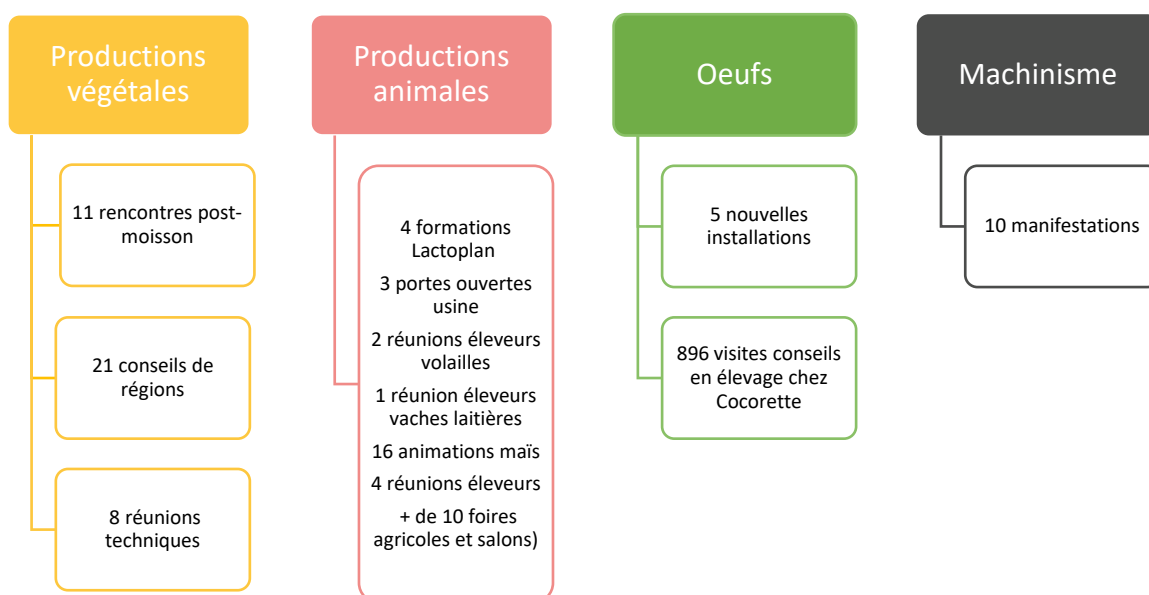


3.2.1 Être au service des adhérents et du monde agricole

3.2.1.1 Développement de filières durables, compétitives et de proximité

Pour le Groupe NORIAP, être au service des adhérents et du monde agricole c'est :

- Cultiver les rencontres et la **proximité** avec les adhérents / clients et les partenaires,
- Sécuriser les **revenus** de l'ensemble de ses adhérents.



Au-delà de la simple relation commerciale, le groupe propose un accompagnement technico-économique tant sur les productions végétales qu'animales afin d'accompagner ses adhérents et clients dans une **optimisation des valeurs créées**.

Productions végétales	Productions animales	Oeufs	Machinisme
• Gestion du risque prix : 9 réunions / an • Valorisation et revenu créés par des cahiers des charges (450 713 €) • Offre Jeunes Installés (OJI) : 237 jeunes accompagnés • Maîtrise des coûts des intrants • Diversification avec la filière légumes	• Lactoplan : une solution sur mesure pour améliorer les marges des ateliers nettes (29 éleveurs engagés) • Collecte de colostrum bovin (16 022,62 litres) • Accompagner les adhérents/client à l'utilisation de l'outil CAP2ER (23 diagnostics)	• Indexation prix de l'oeuf/ prix aliment • Relations durables avec les petits producteurs grâce à des conditions contractuelles gagnant-gagnant	• Facilité de financements dans l'acquisition • Extension de garantie sur le matériel • Prêt de matériel en cas d'immobilisation

Les démarches **productions végétales** en quelques mots :

- La gestion du risque prix : dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la coopérative NORIAP a mis en place un guide de bonnes pratiques autour de ses actions liées aux prix des céréales (Achats comme Ventes). Cela se concrétise par des cadres de gestion partagés entre les élus et les opérationnels, des réunions mensuelles de position avec les membres du bureau de la coopérative et la direction générale. NORIAP est certifiée niveau 2 dans la charte gestion du risque prix de La Coopération Agricole.
- Le développement de débouchés filières apporte une valeur ajoutée supplémentaire à ses adhérents. NORIAP poursuit également le développement du marché des protéines végétales (pois, féveroles, lupin), tant à destination de l'alimentation humaine qu'animale.
- L'Offre Jeunes Installés (OJI) est un pack qui comprend des remises et avantages commerciaux mais aussi des visites spécifiques et techniques, des inscriptions à des formations et l'accès aux OAD (Outils Aide à la Décision).
- Maîtrise du coût des intrants : la centrale d'achats des intrants permet de mieux maîtriser les coûts des achats ainsi que de garantir des prix justes et stables aux adhérents. Les intrants sont une charge importante dans la gestion d'une exploitation. En s'engageant sur la maîtrise de ces coûts, NORIAP participe au dégagement de valeur pour les adhérents.
- La filière légumes de NORIAP a vu le jour en 2020. Créée dans le but de répondre aux attentes de diversification des adhérents, la coopérative s'est lancée dans la culture de carottes de conservation à destination du marché du frais pour pallier le manque d'origine France sur ce légume de mars à mai. Le marché très volatil et le manque de visibilité a conduit NORIAP à s'orienter vers un autre produit, la pomme de terre.

En effet, en 2022/2023, ce sont 40 producteurs qui se sont engagés dans la culture de pomme de terre Industrie. Deux d'entre eux avec la variété Fontane, ce qui représente 2 200 tonnes actuellement stockées en chambre froide pour un industriel de frites surgelées en Belgique.



*Les démarches **productions animales** en quelques mots :*

- Lactoplan, qui est une approche technique et économique de la production laitière, permet d'identifier les différents postes de charges (variables et fixes) pour produire 1 000 litres de lait et connaître ensuite le poids de chacun dans la production laitière. Tous les ans, les résultats annuels de chaque groupe avec la restitution des données collectées sont présentés lors d'une rencontre avec les éleveurs. Chacun reçoit également ses résultats individuels avec une comparaison de l'exercice antérieur. Ce programme permet de faire face à la volatilité des prix du lait.
- Un partenariat entre La Prospérité Fermière et YSEO a été créé pour valoriser le colostrum bovin, et cela quelle que soit la laiterie. Pour l'exercice 2022/2023 cela représente 16 022,62 l de colostrum. Le prix moyen du colostrum est de 2,53 €/litre, cela génère 40 538 € pour les éleveurs.

*Les démarches **productions d'œufs** en quelques mots :*

Pour garantir une optimisation de la valeur et lisser la fluctuation des prix des intrants d'élevage, COCORETTE travaille avec les éleveurs sur une indexation du prix de reprise de l'œuf sur l'aliment. En effet en élevage monogastrique, le coût d'alimentation peut représenter jusqu'à 75 % du coût de production. Cette stabilisation du prix de l'aliment apporte plus de sérénité aux éleveurs dans un secteur en tension économique. Le service technique accompagne les éleveurs dans le cadre de leurs projets et le suivi de leurs élevages. Sur l'exercice 2022/2023 cela représente 896 visites en élevage.

*Les démarches **machinisme** en quelques mots :*

Pour répondre aux contraintes de trésorerie et aux besoins d'agilité des chantiers agricole, SOMAT propose des accompagnements financiers et matériels à ses clients :

- Facilité de financements : 3 à 5 fois sans frais annuellement selon le matériel,
- Extension de garantie : allant de 2 ans à 5 ans selon le matériel,
- Prêt de matériel en cas d'immobilisation : pour ne pas impacter les travaux en cours.



3.2.2 Répondre aux enjeux environnementaux du monde agricole

3.2.2.1 Consommation d'intrants et de matières premières

NORIAP	NOVIAL	COCORETTE	SICAP	COBALYS
• Diversité d'assolement et variété génétiques • 1 842 utilisateurs d'OAD couvrant 156 323 hectares • 26 sites Certiphyto	• DURALIM • Proteines locales	• Ressource en eau : 22 082 m³ consommés en centre de conditionnement pour le lavage des chaînes et la pasteurisation	• 13 284 m³ d'eau consommés dont 3 magasins avec des récupérateurs (130 m³)	• Hydromulching • Prestataires RSE engagés • Lutte biologique • Lâcher d'insectes auxiliaires • Semences rustiques

Les démarches *productions végétales* en quelques mots :

Afin de contribuer aux diminutions d'intrants, la coopérative NORIAP travaille sur trois grands axes :

- La diversité des assolements et les suivis génétiques qui contribuent à la diminution des pressions maladies,
- Le développement des OAD (Outils d'Aide à la Décision) afin de protéger les cultures tout en réduisant l'usage des produits phytosanitaires. Ils permettent de mieux prévenir les maladies et ravageurs.
- La formation et l'accompagnement des agriculteurs vers des pratiques plus durables.

Aujourd'hui sur le territoire de la coopérative, ce sont plus de 1 842 agriculteurs qui utilisent les OAD pour un total de 156 323 hectares. En recherchant l'optimum technico-économique et environnemental, nos agents technico-commerciaux valorisent au quotidien :

- Les outils d'aide à la décision pour le déclenchement des interventions (Miléos, Xarvio, ...),
- Les doses à appliquer (Farmstar),
- La modulation intra-parcellaire grâce à l'agriculture de précision (Be Api)
- Les solutions agronomiques permettant de limiter l'utilisation des intrants (Agriculture de conservation des sols, choix de méthodes alternatives, variétés résistantes, techniques d'applications).

Pour exemple :

- 11 737 ha sont suivis avec Be Api (agriculture de précision)
- 12 093 ha sont suivis avec Xarvio (pilotage maladies du blé)
- 23 104 ha sont suivis avec Farmstar (pilotage azote)
- 99 344 ha sont suivis avec Miléos et Smag (traçabilité des interventions réalisées)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Variation
Nombre d'adhérents	1 308	1 400	1 683	2 041	1 842	-11 %
Surface couvertes	105 378	110 000	144 980	169 639	156 322	-9 %

Tableau 1: Nombre d'adhérents et surfaces couvertes par un OAD

Suite à un changement de l'offre commerciale, nous avons eu moins d'adhésions et donc moins de surfaces couvertes.



NORIAP est également engagée dans le collectif Sols Vivants, initié par la fondation Earthworm. C'est à une démarche collective vers des modes de production agricole favorisant le stockage du carbone dans des filières bas carbone.

Depuis 2011, NORIAP est engagée dans la durabilité, notamment la commercialisation des colzas et blés durables. Cette démarche identifie les productions qui n'ont pas détruits de zone de séquestration du carbone (prairies, marais, forêts,). Ces productions sont destinées avant tout au biocarburant. Le réchauffement climatique mobilise tout le monde, et l'agriculture devient l'un des premiers acteurs de la lutte contre le réchauffement climatique en réduisant les émissions de GES et surtout en améliorant la séquestration du carbone dans les sols.

	2019	2020	2021	2022	Variation
% durable [*] (périmètre AG/GP/BV)	75 %	77 %	74 %	72 %	-3 %

Tableau 2 : Volume de marchandise durable (2bsvs)/Volume de marchandises livrées.

*Cet indicateur est calculé annuellement uniquement sur le périmètre de l'entité NORIAP.

Les démarches *productions animales* en quelques mots :

Chez NOVIAL, la consommation de matières premières responsables est une préoccupation prioritaire qui se décline sur deux axes :

- Un sourcing métropolitain favorisé :
 - Aujourd'hui, 163 370 tonnes d'aliments sont produites sous la certification Origine France Garantie
 - 5 074 tonnes de pois, fèves et soja français. Ces produits sont le fruit de la production des adhérents de la coopérative ou acheté auprès de fournisseurs / partenaires historiques de NOVIAL afin de substituer le soja d'importation. (Production bio incluse). Soit un taux de progression de +33 %.
 - NOVIAL est également partie prenante du groupe de travail Innovation protéines constitué avec un ensemble d'acteurs de la filière (Lidl, Terres Inovia, Earthworm fondation, ...) dont le but est de substituer le soja d'importation par des protéagineux locaux et de suivre cet impact jusqu'au produit fini.
- Une responsabilisation des approvisionnements issus de l'importation. Cela se traduit notamment par :
 - l'implication dans Duralim. NOVIAL est membre de cette plateforme depuis 2016.
 - la signature du manifeste des fabricants d'aliment pour animaux au mois de février dernier.

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Variation
Tonnes d'aliments sous la certification Origine France Garantie (OFG)	126 450 t	163 370 t	121 342 t	105 752 t	-15 %
% de la production totale sous OFG	37 %	45 %	34 %	32 %	-6 %
Tonnes de protéines locales	1 915 t	4 818 t	3 382 t	5 096 t	+34 %

Tableau 3 : Sourcing matières premières NOVIAL.

L'augmentation du tonnage protéagineux est liée à un approvisionnement en soja français plus important. La régression OFG est liée à une baisse de tonnage globale et une baisse de nombre de référence.

La consommation en eau est une priorité pour le groupe NORIAP et ses filiales car l'eau est un objectif majeur des objectifs de développement durable mondiaux.

2020-2021	2021-2022	2022-2023	Variation
-----------	-----------	-----------	-----------



Consommation d'eau	57 029 m ³	57 085 m ³	62 107 m ³	+8 %
--------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	------

Tableau 4 : Consommation d'eau totale (périmètre DPEF)

La consommation en eau du groupe a augmenté de 9 % alors que nos filiales consommatrices (SICAP et COCORETTE) ont des consommations maintenues voire en baisse. Après analyse des consommations par structure, nous constatons une augmentation des consommations en eau pour NOVIAL qui passe de 19 % l'an dernier à 23 % sur l'exercice 2022/2023. Les usines ont augmenté de 10°C la température de la vapeur pour améliorer la performance énergétique des sites et diminuer la consommation électrique. Cette hausse de température entraîne une augmentation de la consommation en eau.

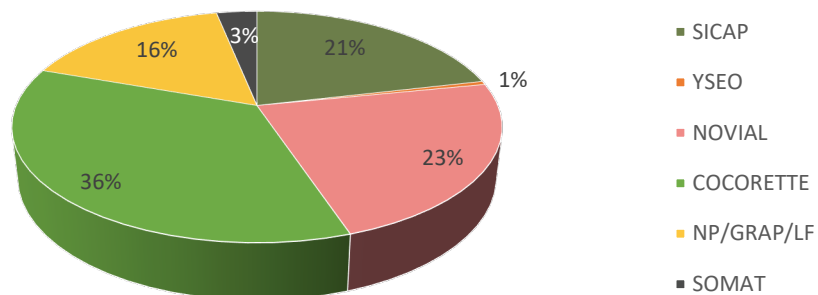


Figure 6 : Répartition de la consommation en eau 2022-2023 (périmètre DPEF)

Les démarches productions d'œufs en quelques mots :

La commercialisation des œufs en boîte nécessite des conditions de conditionnement drastiques notamment sanitaire pour la sécurité du consommateur final. L'eau est un élément essentiel à la garantie sanitaire avec un lavage quotidien des installations et de l'environnement de conditionnement. Dans un souci d'économie en ressource naturelle, le matériel à destination des élevages est lavable, les alvéoles, intercalaires et palettes plastiques sont majoritairement utilisés au détriment des alvéoles cartons qui génèrent plus de déchet. Les alvéoles et les palettes plastiques sont donc réutilisées mais nécessitent des désinfections en laveuse ou tunnel de lavage. Afin de réduire ses consommations, le Groupe COCORETTE a récemment installé un deuxième tunnel de lavage sur son plus gros centre de conditionnement. Ce doublement d'équipement a certes augmenté la consommation d'eau au total du site mais cette nouvelle génération de tunnel de lavage, plus performant, consomme moins d'eau unitaire à chaque cycle de lavage. Pour l'exercice 2022/2023 cela représente 22 082 m³.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Variation
Consommation en eau COCORETTE	18 643 m ³	22 124 m ³	22 082 m ³	0 %

Tableau 5 : Evolution des consommations en eau chez COCORETTE

De plus, l'utilisation majeure d'eau dans le groupe COCORETTE se fait dans la casserie Blanchard. La valorisation des ovoproduits auprès des industriels de l'agro-alimentaire nécessite de nettoyer la casseuse ainsi que les installations de pasteurisation entre les lots. La production d'eau chaude est nécessaire dans le cadre du processus de pasteurisation. Toute l'eau est traitée sur site par une station épuration et l'eau traitée sert ensuite d'irrigation pour les terres agricoles voisines.

Nous constatons une consommation en eau stationnaire sur le périmètre COCORETTE.

Les démarches distribution verte en quelques mots :

L'eau est un enjeu majeur dans le secteur de la distribution verte. Chez SICAP, la consommation d'eau s'élève à 13 284 m³ pour l'exercice 2022/2023. Aujourd'hui sur les 32 magasins, 11 sont en arrosage



automatique dont 3 sont équipés de cuves de récupération d'eau de pluie, représentant un volume total de 130 m³.

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Variation
Consommation en eau des jardinerie SICAP	15 217 m ³	18 542 m ³	13 220 m ³	13 284 m ³	0 %

Tableau 6 : Evolution des consommations en eau chez la SICAP

■ Nous constatons des consommations en eau normales sur nos jardinerie.

Sur le prochain exercice, un groupe de travail va être créer avec les chefs des rayons pour identifier des pistes de progrès avec :

- Mise en place d'une cartographie des compteurs d'eau et d'énergie.
- Moyen de relevés automatiques mensuels.
- Méthodologie d'arrosage
- Solution de récupération de l'eau

Une bonne connaissance de notre consommation et des usages est essentielle pour envisager une économie de la ressource en eau.



COBALYS a pleinement conscience que son métier contribue au stockage du carbone dans le sol par l'utilisation de la fertilisation organique, la végétalisation des sols et la lutte biologique.

Concrètement sur le terrain, l'expertise des techniciens de COBALYS accompagne les donneurs d'ordre pour développer leurs projets dans le respect d'une démarche responsable. Le développement durable est un objectif structurant de l'entreprise.

Au cœur de la stratégie, la recherche et l'innovation concentrent leurs actions sur le renforcement de l'efficacité des projets, l'analyse de leurs impacts sur notre environnement et l'identification de nouvelles propriétés des matières naturelles pour bâtir les innovations de demain.



- COBALYS propose de l'hydromulching pour l'engazonnement rapide des larges surfaces ou des zones d'accès difficile comme les toitures, les cimetières, les talus, etc... Cette technique de végétalisation projette une mixture cotonneuse protégeant la graine de l'impact de la pluie tout en retenant l'humidité. La mixture projetée contient les semences associées à des conditionneurs de sol et à un fixateur. Cette technique permet de mettre en place une solide alternative à la limitation de l'usage des produits phytosanitaires.

	2020	2021	2022	Variation
CA des chantiers de végétalisation	115 512 €	127 367 €	159 546 €	+20 %
Nombre de chantier de végétalisation	43	54	81	+33 %

Tableau 7 : Evolution du CA COBALYS sur les chantiers de végétalisation avec hydromulching

Les chantiers de végétalisation sont en augmentation car nous avons de plus en plus de demande notamment par les collectivités et les paysagistes pour répondre aux attentes de leurs clients.

Les produits herbicides conventionnels sont interdits dans les collectivités depuis juillet 2022. La végétalisation par hydromulching est une alternative durable et écologique pour les espaces urbains qui ne peuvent plus être désherbés (cimetières, allées, ...).



- COBALYS propose également des lâchers d'insectes en alternative aux produits insecticides pour maîtriser des populations de bioagresseurs par la prédation (auxiliaires tuants et mangeant leurs proies au cours de leur vie) ou le parasitisme (auxiliaires se développant aux dépens d'un hôte unique et conduisant à sa mort, aussi appelés parasitoïdes). Il existe plusieurs modalités de lâchers. Les collaborateurs de chez COBALYS sont formés à ses pratiques et proposent en fonction de l'espèce invasive les bioagresseurs ciblés. COBALYS collabore avec le leader du biocontrôle et de la pollinisation naturelle, afin de proposer des solutions naturelles performantes pour la protection et la nutrition des végétaux, en répondant aux objectifs de l'agriculture d'aujourd'hui.

	2019	2020	2021	2022	Variation
CA des chantiers de lutte biologique	295 578 €	372 364 €	404 676 €	471 276	+14 %

Nous avons une augmentation du chiffre d'affaires sur les chantiers de lutte biologique car les restrictions phytosanitaires sont de plus en plus importantes et les professionnels se tournent donc vers des alternatives de lutte biologique. Cela répond également à une forte attente sociétale et garantit un environnement urbain le plus sain possible.

- D'une manière générale, COBALYS est fortement engagé dans les objectifs de développement durable notamment à travers :
 - Les consommations d'intrants mais aussi dans le sourcing de matières premières plus responsables avec le développement de semences moins gourmandes en eau et adaptées aux aléas climatiques et contraintes d'utilisation.
 - L'innovation et le développement de technologie avec un mécénat sur un robot de désherbage autonome.
 - Une implication forte des collaborateurs de COBALYS qui sont formés aux nouvelles techniques alternatives pour limiter l'utilisation de produits phytosanitaires et pour préserver l'environnement.
 - Un partenariat fort avec des prestataires également engagés dans la RSE et labellisés « RSE engagé » par l'AFNOR.

3.2.2.2 Valorisation des déchets

Les démarches *productions végétales* en quelques mots :

Soucieux de son empreinte environnementale, le Groupe NORIAP participe à la valorisation des déchets. Tous les pôles d'activité du groupe participent et/ou trient les déchets via la filière ADIVALOR ou un prestataire externe.

NORIAP	NOVIAL & YSEO	COCORETTE	SICAP & COBALYS	SOMAT
• Adivalor • Tri selectif • Valorisation des écarts de triage • Collecte de pneumatiques agricoles	• Adivalor • Tri selectif • Recyclage des écarts de production d'aliments	• Tri selectif • Valorisation des ovoproduits par la casserie blanchard ovobio	• Adivalor • développement de la filière to good to go	• Tri selectif



Depuis la création d'Adivalor, 300 000 agriculteurs, 1 300 distributeurs, 350 industriels ont organisé ensemble la collecte et la valorisation des déchets d'agrofournitures sur plus de 7 000 sites en France.

NORIAP participe activement à cette collecte en ouvrant les silos de stockage et les plateformes YSEO pour la collecte de ces déchets d'agrofournitures. Cette collecte permet, pour exemple, le tri et le traitement de **1 393 tonnes** d'emballages usagés.

Les emballages collectés sont recyclés pour fabriquer des sacs poubelle, des éléments de construction, des canalisations, des raccords en plastique ou du mobilier urbain. Les déchets dangereux comme les produits phytopharmaceutiques et les équipements de protection usagers sont éliminés dans des installations spécialisées. Grâce à cet engagement volontaire, tous les acteurs préservent l'environnement et économisent les ressources naturelles.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Variation
Tonnage Emballage collectés ADIVALOR	1508 t	1190 t	1422 t	+16 %

Tableau 8 : Récapitulatif des tonnages d'issues de triage commercialisées

L'évolution des tonnages ADIVALOR s'explique par une prise de conscience collective sur l'intérêt du tri des déchets. Nous constatons un apport plus important de nos adhérents sur les points de collecte.

Valorisation des écarts de triage :

Lors de la collecte et du travail du grain, les silos génèrent des issues de céréales.

Chaque silo dispose d'une chambre à poussière qui va regrouper les issues de triage, les poussières et les décolmatages des systèmes d'aspiration.

Cette matière est d'ailleurs valorisée auprès des FAB (Fabricants d'Aliments pour Bétail) et/ou méthaniseur. La commercialisation de ces coproduits permet donc une valorisation de nos déchets organiques et préserve les ressources naturelles.

Chaque année, NORIAP organise la collecte et la livraison de ses issues de triage de l'ensemble de ses silos de stockage.

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Variation
TOTAL	4 471 t	4 268 t	5 911 t	3783 t	-56 %

Tableau 9 : Récapitulatif des tonnages d'issues de triage commercialisées.

Les tonnages d'écarts de triage sont moindres car nous avons moins trié cette campagne.

Les démarches *productions animales* en quelques mots :

Valorisation des recyclages en alimentation animale :

NOVIAL est soucieux de sa consommation de matières premières.

Ainsi pour utiliser les matières premières de manière responsable, les issues du processus de fabrication ou les aliments repris (erreurs de livraisons, problème de fabrication) sont caractérisés (valeurs nutritives) pour être repris dans les fabrications ultérieures. De plus, lors du processus industriel les fines et les écarts de production sont récupérés (par aspiration) et réutilisés selon les normes sanitaires.

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Variation
TOTAL	3 722 t	3 504 t	3 998 t	3 000 t	-33 %

Tableau 10 : Récapitulatif des tonnages de fines recyclées

Le taux de recyclage des produits au sein des usines diminue car le tonnage produit a diminué de 8 % (-15 000 t en production).



Ces deux démarches de valorisation de nos déchets nous permettent de limiter le gaspillage alimentaire de nos produits. Dans le cadre des activités du groupe NORIAP, nous n'avons pas d'autres sources alimentaires.

Les démarches production d'Œufs en quelques mots :

Valorisation des ovoproduits :

Le groupe COCORETTE possède sa propre casserie « Blanchard OVOBIO » lui permettant de revaloriser ses œufs cassés en ovoproduits. Il existe plusieurs valorisations des ovoproduits à destination des industries agroalimentaires pour la préparation de leurs produits en œuf entier nature, en jaune uniquement ou en blanc.

Chez Blanchard OVOBIO, les œufs cassés sont transformés en préparation liquide selon les demandes des industriels avec ajout de sucre ou de sel. Les liquides subissent lors de leur fabrication un traitement de pasteurisation visant à détruire les microorganismes pathogènes pour être ensuite directement incorporés dans les recettes des industriels. Cette valorisation des co-produits des centres de conditionnement permet de valoriser des denrées alimentaires et de participer activement à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Variation
TOTAL	5 193 t	6 215 t	5 729 t	-8 %

Tableau 11 : Tonnage des ovoproduits COCORETTE

Nous constatons une diminution du tonnage d'œufs en casserie car il y a eu un attrait des consommateurs sur l'œuf et donc moins de déclassement des produits.

Les démarches Distribution Verte en quelques mots :

Valorisation des végétaux

Pour éviter le gaspillage, SICAP s'associe à l'application mobile Too Good to Go pour vendre ses denrées alimentaires. Un magasins GAMM VERT propose déjà ce service qui, à terme, sera déployé dans l'ensemble du réseau SICAP.

L'objectif est de proposer aux clients des paniers de produits à dates courtes à des prix attractifs afin de limiter le gaspillage alimentaire. Cela représente pour 2022/2023, 3 059 paniers sauvés.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Variation
TOTAL alimentaire	111	1 466	3 059	+52 %
TOTAL Végétaux	/	/	2 832	

Tableau 12 : Nombre de paniers / végétaux sauvés SICAP

Nous constatons une forte activité sur la valorisation des paniers Too Good to Go. Sicap a désormais mis en place également les Too Good to Go pour les végétaux avec 2 832 végétaux sauvés en 2022/2023.



3.2.2.3 Protection de la biodiversité et du vivant

Dans une volonté de réduire l'impact des pratiques agricoles sur l'environnement, le Groupe NORIAP promeut les dispositifs favorisant la biodiversité.

NORIAP	NOVIAL & YSEO	COCORETTE
• 70 hectares de surfaces fleuries • 7 ruches • Bas carbone • 10 nichoirs de chouette effraie • 13 membres Hunter Compagny	• Fondation de l'association Poul' Haies Arbres. • 1 nichoir de faucon pèlerin • Gamme d'aliment BBC ecométhane	• 175 hectares de parcours poules plein air avec arbres plantes

Biodiversité & productions végétales :

NORIAP s'approprie de plus en plus les enjeux de biodiversité au sein des productions végétales via des cahiers des charges spécifiques en donnant une valeur / rémunération aux adhérents afin d'inciter ces derniers à prendre en compte cette problématique. Sur le périmètre de la coopérative NORIAP, on dénombre :

- 70 hectares de surfaces fleuries, mises en place dans le cadre des cahiers des charges de production de blé sur les départements de l'Oise, Seine-Maritime et Somme.
- 2 comptages de parcelle en papillons et abeilles / an.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Variation
TOTAL	91 ha	70 ha	70 ha	0 %

Tableau 13 : Hectares de surfaces fleuries

Ces parcelles fleuries viennent enrichir la biodiversité de l'agrosystème, et servent de couloir agroécologique favorisant la colonisation des insectes pollinisateurs et des prédateurs naturels des parasites des cultures présentes dans les alentours. Ceci permet de réduire l'utilisation de produits de synthèse pour la défense des cultures contre les insectes parasites.

NORIAP est également engagée dans le collectif Sols Vivants, initié par la fondation Earthworm. C'est à une démarche collective vers des modes de production agricole favorisant le stockage du carbone dans des filières bas carbone.

En plus de ces aménagements propices à la biodiversité, NORIAP possède 7 ruches ; ce qui représente un total de 240 000 abeilles.

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Variation
Quantité de miel « NORIAP » (10 ruches)	200 kg	100 kg	200 kg	20 kg	-900 %

Tableau 14: Production annuelle en miel NORIAP et nombre de ruches installées

Pour l'année 2022/2023, la récolte est mauvaise à la suite de la perte de colonie à cause du frelon asiatique. Les 20 kg de production ne seront pas commercialisés et seront utilisés dans l'alimentation des abeilles.

Biodiversité & productions animales :

Chez NOVIAL, l'aspect biodiversité est abordé sous deux angles. Sur le site industriel de Noyelles-sur-Escout notamment avec un nichoir pour faucons pèlerin suivi par le GON (Groupement Ornithologique du Nord) et en partenariat avec les éleveurs au travers de l'association Poul'Haies Arbres. Le nichoir



installé sur la tour de fabrication de l'usine accueille un couple de faucon pèlerin chaque année depuis 4 ans. Ce qui permet chaque printemps de voir naître des poussins. Par ailleurs, NOVIAL a fondé, en 2019, une association en partenariat avec des éleveurs de poules pondeuses (Poul'Haies Arbres) pour promouvoir l'agroforesterie. Au-delà du bien-être évident que cela apporte aux volailles, c'est tout un espace (de 1 à 16 ha) qui est arboré et permet un raisonnement en biodiversité tant sur l'aspect faunistique que floristique. Aujourd'hui ce sont un peu plus de 52 000 plantations qui sont effectives soit l'équivalent de 370 hectares de parcours.

Chez YSEO, la démarche Eco-Méthane menée par l'association Bleu Blanc Cœur est un projet fort pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre. Le principe est d'équilibrer la ration des vaches laitières en oméga 3 pour éviter des rejets de méthane du troupeau. Chaque éleveur participant à cette démarche s'engage individuellement à transmettre chaque mois ses analyses de lait. Grâce à celles-ci et à la qualité de ses acides gras, l'association Bleu Blanc Cœur (via une méthode reconnue par les Nations Unies) comptabilise les économies de méthane permises par une alimentation différente de chacune des exploitations laitières par rapport à une agriculture plus conventionnelle. A la fin de chaque année, les éleveurs reçoivent une synthèse pour promouvoir leur démarche.

	2020	2021	2022	Variation
Economie de méthane des éleveurs YSEO engagés BBC	98 t	100 t	96 t	-4 %

Tableau 15 : Tonnage de méthane économisé avec la démarche BBC chez YSEO

Le nombre d'éleveurs engagés dans la démarche BBC est en constante évolution ce qui explique l'augmentation des tonnes de méthane économisées. La légère baisse constatée n'est pas significative car elle est due aux délais de saisie par les éleveurs et aux litrages non comptabilisée à ce jour.

Biodiversité & production d'Oeufs :

Enfin, comment parler de réduction de son empreinte carbone sans parler de l'engagement du groupe COCORETTE sur des élevages Label Rouge avec des poules élevées en plein air.

Dans les années 1980, la production agricole s'industrialise. Sur le marché de l'œuf, cela se traduit par des élevages en batterie (poules dans de petites cages sans lumière du jour, pontes sur des tapis automatiques avec lumière constante pour accélérer le rythme de ponte). En créant Cocorette en 1983 à Sainte Catherine-les-Arras (62), Charles et Lucienne Gluszack, ses fondateurs, ont voulu retrouver les pratiques d'autrefois, en proposant au consommateur des œufs de qualité produits à la ferme. Aujourd'hui, COCORETTE distribue des œufs fermiers Label Rouge, des œufs issus de l'agriculture biologique et des œufs de poules élevées en plein air. Les critères du bien-être animal et de la RSE sont la base du développement de l'entreprise.

Pour cela, COCORETTE anime une filière de production et de distribution d'œufs fermiers grâce à un maillage de petits producteurs regroupés par régions.

Afin d'obtenir des œufs de grande qualité, COCORETTE a décidé d'aller au-delà de la réglementation en établissant son propre cahier des charges à destination des producteurs. Ce cahier des charges, fondé sur la petite taille des élevages, a été reconnu officiellement en 1998 avec l'obtention de l'appellation « œuf fermier » par le ministère de l'Agriculture.

Les critères à respecter pour une certification « œuf fermier » sont nombreux (liste non exhaustive) :



- Alimentation des poules à base de 70 % de céréales et d'issues (enveloppe de la graine de son) [la réglementation pour les œufs de plein air impose 60 %].
- Ponte dans des nids paillés et ramassage à la main [vs. nid collectif et collecte par tapis roulant pour le Label Rouge].
- Provenance de fermes de petites tailles (max. 3 800 poules) ce qui favorise le bien-être animal, rend le travail de l'éleveur plus agréable, et donne la possibilité de réaliser le ramassage à la main et la ponte dans des nids en bois garnis de paille. A cela s'ajoute l'absence de nuisance sonore et olfactive, contrairement à l'élevage en cage.
- Parcours en plein air.
- Les poules disposent de 4 à 8 m² de prairie [la réglementation européenne impose 4 m² sur le plein air standard].

Cela représente sur l'exercice 2022/2023 plus de 180 hectares de parcours et 1 620 arbres plantés.

Le respect des cahiers des charges est garanti par l'organisation d'audits de contrôle par COCORETTE. Chaque région possède son équipe de techniciens permettant de contrôler de manière récurrente toutes les fermes du réseau.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Variation
Nombre d'arbres plantés dans les parcours COCORETTE	1 620	1 620	1 160	-40 %

Tableau 16 : Nombre d'arbres plantés sur les parcours COCORETTE

Le nombre d'arbre par parcours est lié directement au nombre de poule des éleveurs engagés dans la démarche Label Rouge de COCORETTE comme nous avons moins d'éleveurs engagés sur l'exercice, nous avons moins d'arbres plantés.

Biodiversité & *distribution verte* :

La préservation de la biodiversité est un enjeu également pour SICAP notamment en interrogeant son partenaire Teract. Les deux directions échangent régulièrement sur les pistes d'amélioration et les actions envisagées au sein des jardinerie.



3.2.2.4 Pratiques culturelles et solutions de substitutions

NORIAP	NOVIAL
• 17 sites de collecte Bio dont 3 sites de séchage • 81 adhérents en ACS • 207 exploitations HV2 et 6 HVE3 • 2 exploitation Global GAP	• 38 810 tonnes d'aliments bio • 1 site dédié

La coopérative est impliquée dans le développement d'une agriculture au mode de production plus durable : agriculture biologique, agriculture de conservation des sols et agriculture durable. Aujourd'hui cela représente 37 000 t de blé pour Nestlé Sols Vivants et 560 t de pois Sols Vivants.

NORIAP possède une ESCQAD (Equipe Spéciale Certification Qualité Agriculture Durable) formée à l'accompagnement des adhérents pour la certification des exploitations vers des démarches durables et environnementales.

À la suite de l'audit de février 2023, NORIAP a obtenu la certification environnementale de niveau 2 (HVE2) pour 207 exploitations, ainsi que la certification environnementale de niveau 3 ou HVE3 pour les 6 exploitations auditées.

Promouvoir l'agriculture bio et les produits bio est un enjeu important pour le groupe NORIAP. Dès qu'elles le peuvent les filiales contribuent au développement du Bio c'est pourquoi l'évolution de notre chiffre d'affaires en activité Bio est un indicateur majeur de notre démarche RSE.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Variation
Part du chiffre d'affaires réalisé en Bio par nos filiales engagées*	10 %	8 %	6 %	-33 %

Tableau 17 : Part du chiffre d'affaires réalisé en Bio par exercice par nos filiales engagées

*La part du chiffre d'affaires Bio est bien calculé sur l'ensemble du périmètre DPEF car inclus les sociétés Somat et Cobalys au dénominateur et au numérateur avec pour valeur 0 au numérateur.

La baisse du chiffre d'affaires BIO s'explique par un déclin des produits biologiques auprès des consommateurs au vu de l'inflation des denrées alimentaires.

3.2.2.5 Sobriété énergétique

Energie & productions végétale :

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Variation
Consommation totale (Mwh)	40 710	50 648	38 397	-32 %

Tableau 18 : Consommation totale Gaz et Électricité (périmètre DPEF)

(L'ensemble des définitions et périmètres associés aux indicateurs présentés ci-dessous est présenté en note méthodologique de la présente DPEF.)

La baisse significative de la consommation énergétique des sociétés du périmètre DPEF en gaz et en électricité s'explique notamment par une baisse de la consommation en gaz des silos NORIAP (-54 %) car nous avons eu une collecte qui a nécessité moins de séchage.

Au-delà de la réglementation, le changement climatique, la hausse énergétique est un enjeu important dans la conduite des activités du Groupe NORIAP.



Agir à tous les niveaux de notre chaîne de valeur est une ambition du groupe pour tendre vers une sobriété énergétique. Notre objectif est de maintenir la performance énergétique et stabiliser nos consommations.

Cette politique s'appuie sur deux grands axes :

- Consommation d'énergie
- Transports.

Pour cela, le Groupe NORIAP s'est doté d'un info centre énergie pour l'ensemble de ses filiales. Les consommations énergétiques remontent automatiquement dans le logiciel de façon à analyser toute consommation anormale et gagner en réactivité.

Nous envisageons pour l'exercice 2023/2024 une étude pour le calcul de notre bilan GES périmètre Groupe.

Nous avons cependant réalisé une première ébauche de nos scopes 1 et 2 et obtenu le total de **7 661 t** équivalent CO₂ sur le périmètre DPEF.

Pour le scope 3, nous avons répertorié les transports amont et aval ci-dessous :

	<i>Transport de marchandise Amont</i>	<i>Transport de marchandise Aval</i>
NORIAP	Apport des agriculteurs en tracteur	Trains/péniche/camion
NOVIAL	Camion / Peniche Santes	Camion Oléo 100 charte CO2
YSEO	Camion	Camion
COCORETTE	Camion	Camion
COBALYS	Camion	Camion
SOMAT	Camion	Camion
SICAP	Camion	Camion

Avec plus de 518 véhicules roulants au sein du groupe (tracteurs, poids lourds véhicules légers), la consommation de gazoil dépasse le million de litres.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Variation
Consommation totale (l)	1 375 792	1 360 376	1 095 763	-24 %

Tableau 19 : Consommation totale carburant (périmètre DPEF)

Nous avons baissé notre consommation en carburant notamment grâce au passage d'une partie de la flotte NOVIAL à l'Oléo 100.

Energie & productions animales :

NOVIAL est certifiée ISO 50 001 sur ses 3 principaux sites de production et l'activité transport, soit 90 % de la facture énergétique globale de NOVIAL. La maîtrise des coûts énergétiques est un enjeu stratégie car la production et le transport des aliments sont très énergivores.

Transports & productions végétales :

Le transport des céréales est un enjeu stratégique pour la filière. La coopérative NORIAP est la seule coopérative au nord de Paris proposant un bouquet logistique unique et significatif avec des alternatives moins émissives en GES (gaz à effet de serre).

Avec 5 silos embranchement trains ou péniches, l'organisation logistique de NORIAP permet d'approvisionner chaque jour des acheteurs de proximité comme des clients frontaliers. Ce qui représente aujourd'hui un facteur-clé de compétitivité pour le secteur.

Trains	Péniches
337 263 t	217 656 t
Equivalence camions 30 t : 11 242	Equivalence camions 30 t : 7255
27 % de la collecte	17 % de la collecte

Tableau 20 : Volumes trains péniches - Périmètre NORIAP/GRAP/LA FLANDRE R21



Transport, stockage, manutention : toute une filière est chaque jour en action, de la collecte à l'expédition des grains.

Elle s'appuie sur de nombreuses infrastructures réparties sur l'ensemble du territoire. Notre coopérative dispose ainsi d'un maillage de plus de 140 centres de collecte et/ou de stockage, présents tout particulièrement au cœur des zones de production céréalière des Hauts-de-France et de la Seine-Maritime mais aussi au plus près des sites d'exportation. La filière logistique bénéficie également de nombreux axes de communication pour transporter les céréales, ainsi que d'un important réseau de ports céréaliers maritimes et fluviaux, de Dunkerque à Rouen.

La logistique apparaît donc comme un maillon stratégique des processus de production et de distribution. C'est elle qui garantit le transfert des marchandises des producteurs vers les intermédiaires puis les acheteurs finaux. Son efficacité est ainsi déterminante pour répondre aux demandes des marchés dans un contexte de concurrence de plus en plus vive. En cela, la logistique est un facteur-clé de compétitivité.

Transport & productions animales :



Avec plus de 50 % de la facture consolidée du groupe en gasoil à sa charge, NOVIAL a fait partie des premières entreprises à adhérer au programme de l'ADEME Objectif CO₂.

Le dispositif Objectif CO₂ du programme EVE (Engagement Volontaire pour l'Environnement) accompagne les entreprises pour agir durablement sur leur impact environnemental et valorise leur performance énergétique.

La charte Objectif CO₂ s'inscrit dans une démarche globale de lutte contre le changement climatique et accompagne les transporteurs pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) et de polluants atmosphériques.

NOVIAL a décidé de rouler à l'Oléo 100 pour les véhicules compatibles. Ce programme est développé depuis mai 2021.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Variation
Taux de véhicule roulant à l'Oléo 100	18 %	35 %	65 %	+46 %

Tableau 21 : taux de véhicule roulant avec l'Oléo 100 flotte NOVIAL

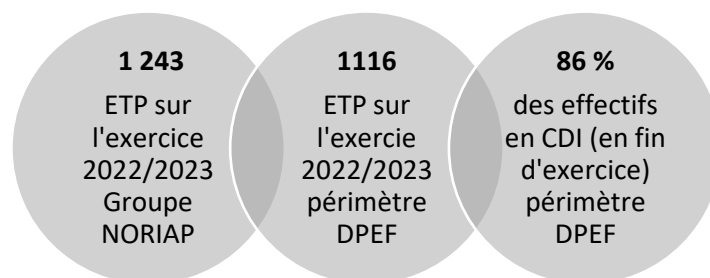
Les critères d'achat des poids lourds neufs et l'installation d'une deuxième cuve d'Oléo 100 sur le site de Bures-en-Bray expliquent cette hausse de véhicule roulant à l'Oléo 100.



3.2.3 Accompagner et mobiliser nos salariés

3.2.3.1 Développement du capital humain, gestion des compétences

Détecter, attirer et recruter les talents est un enjeu majeur dans l'ensemble des activités du Groupe NORIAP. Pour préserver et développer son capital humain en cohérence avec sa stratégie et son environnement, le Groupe NORIAP met en œuvre des programmes de formation qui renforcent l'employabilité de ses collaborateurs, garantit de hauts standards en matière de santé et de sécurité au travail, et s'attache à renforcer le sentiment d'appartenance au Groupe NORIAP et à ses valeurs.



Pour accompagner les besoins évolutifs de nos métiers et répondre aux attentes de nos collaborateurs, nous mettons en place les actions nécessaires dans les domaines de la formation, de la gestion des compétences et du recrutement.

- Formation : pilier important dans la gestion des compétences et de la performance de nos structures Des programmes de formation sont élaborés et mis en place chaque année pour répondre à 3 axes stratégiques de développement : maintenir et développer les compétences métiers, assurer la sécurité des personnes et renforcer le management et l'accompagnement des salariés. Nous développons également de la formation interne et du tutorat qui permettent de répondre au plus près possible aux besoins de nos métiers et de capitaliser sur les compétences existantes au sein de nos entités.

Formation	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Variation
Nb de collaborateurs formés	455	561	608	577	-5 %
% de collaborateurs formés*	66 %	66 %	71 %	55 %	-29 %
Nombre d'heures de formation par salarié formé	18	20	18	20	+10 %

**Les indicateurs relatifs à la formation sont calculés en excluant Seppa car celui-ci ne représente que 2 % de l'effectif du périmètre.*



Ces indicateurs traduisent l'importance de la formation comme un axe stratégique de développement des compétences de nos salariés au service de nos métiers.

Après la période Covid qui a impacté la réalisation des formations pour l'exercice 2019/2020 avec le confinement sur le printemps 2020, nous retrouvons pour l'exercice 2020/2021 et malgré la fragilité de la situation sanitaire, un rythme de formation quasi normal. Nous avons donc continué l'investissement en formation durant l'exercice 2021/2022 avec une évolution positive du nombre des collaborateurs formés. Un effort significatif a été réalisé sur des formations liées à la sécurité et des formations métiers notamment sur le plan commercial. En effet, un programme ambitieux de formation sur le développement et l'accompagnement commercial a démarré en 2021/2022 et se poursuivra sur l'exercice 2022/2023. Malgré une baisse du nombre de collaborateurs formés sur l'exercice 2022/2023, nous restons sur une bonne dynamique avec une évolution du nombre d'heures de formation par salarié.

Gestion des compétences : en lien direct avec la formation, la gestion des compétences s'appuie sur des grilles de compétences définies par métier et par fonction et sur un processus d'appréciation et d'évaluation annuel structuré. Ce processus permet de suivre le développement des compétences en lien avec l'évolution des besoins de nos métiers.

C'est aussi un élément essentiel dans la mobilité interne de nos collaborateurs.

3.2.3.2 Attractivité et rétention des talents

L'ensemble des entités du groupe en lien avec les services de communication et des ressources humaines travaillent sur le développement de l'attractivité de notre groupe avec une volonté d'attirer et de retenir les talents.

Le sujet de l'attractivité constitue un élément à part entière de la stratégie RH pour lequel le Groupe NORIAP s'engage par la mise en place des actions suivantes :

- Un processus d'intégration des nouveaux entrants : il est défini en plusieurs étapes afin d'accompagner au mieux les nouveaux embauchés et leur permettre d'intégrer le plus rapidement possible la dimension du groupe, les connaissances métiers et organisationnelles nécessaires pour une bonne prise en main des postes. Dans ce cadre, différentes actions sont mises en œuvre : guide d'accueil, parcours de découverte de l'entreprise et du groupe, le tutorat, les entretiens de suivi et le rapport d'étonnement.
- Le développement de la digitalisation au sein du groupe : c'est une des 6 ambitions du projet Agile qui conduit le Groupe NORIAP à développer une stratégie digitale multicanale, pour toucher l'ensemble de ses partenaires, salariés, commerciaux, financiers et techniques. Pour information, une partie des canaux sont publics. C'est le cas du site web institutionnel, du blog et des réseaux sociaux, sur lesquels le Groupe NORIAP est très actif. Sur LinkedIn, il s'agit de développer l'attractivité de la marque employeur du groupe, tandis que sur Twitter l'objectif est d'informer l'écosystème des orientations et positions prises par le groupe. La communication sur Facebook se destine principalement aux agriculteurs, et vise à développer une relation de proximité et de l'interaction. Les contenus sur chacun de ces médias sont adaptés et différenciés. A travers la diffusion de nos annonces sur les réseaux sociaux, nous continuons à développer notre marque employeur et faisons connaître nos opportunités d'emplois au plus grand nombre. Depuis octobre 2022, le groupe est également présent sur TikTok pour échanger davantage avec les jeunes.



- Partenariats et emplois locaux : des partenariats sont organisés avec des écoles afin de faire connaître aux jeunes générations les métiers du groupe et ainsi attirer les étudiants qui se spécialisent dans les secteurs de la coopérative.

Ce sont près de 17 écoles agricoles (maisons familiales rurales et lycées agricoles) ainsi que 8 écoles d'ingénieurs/universités réparties sur tout le territoire du Groupe NORIAP avec lesquelles nous avons développé des relations de partenariats pour répondre à nos besoins en recrutement.

Développement du partenariat avec Le Paraclat à Boves (école locale) pour la mise en place d'une formation CS Agent de collecte et approvisionnement. Ce projet a duré plusieurs mois et s'est finalisé à la fin du mois d'août 2022. 4 jeunes ont été recrutés en apprentissage chez NORIAP et seront formés au métier d'Agent de silo au sein de nos régions NORIAP sur l'année à venir.

Maintien du partenariat avec le CREPI des Hauts-de-France (Club Régional d'Entreprises Partenaires de l'Insertion). Le rôle du CREPI est de créer des passerelles entre les demandeurs d'emploi, les entreprises et les partenaires locaux de l'emploi.

Dans ce cadre, NORIAP s'est engagé dans une démarche de parrainage pour aider au retour à l'emploi des personnes qui en sont éloignées.

Deux thématiques sont abordées :

-Comment se préparer à la recherche d'emploi

-Les exigences en milieu professionnel

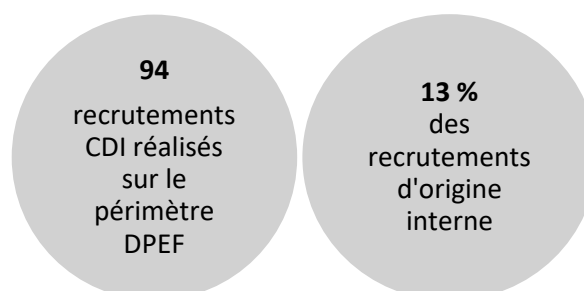
Par ailleurs, des contrats d'alternance et de stage sont régulièrement proposés au sein du groupe pour participer activement à la formation des jeunes. Ce sont 24 alternants qui ont été recrutés en 2021/2022 pour le périmètre de la DPEF.

- Recrutements : face à la croissance du Groupe NORIAP et dans le cadre de sa stratégie de diversification, nos besoins en ressources et compétences sont grandissants avec un fort besoin en recrutement. Qu'il soit interne ou externe, notre processus de recrutement permet de répondre aux attentes de nos métiers et de recruter les savoir-faire et les savoir-être nécessaires. En quelques chiffres :

Recrutement	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Variation
Total	121	365	312	290	-7 %
Salariés recrutés en CDI	59	128	97	94	-3 %
Salariés recrutés en CDD sauf saisonniers	62	237	215	107	-50 %

Tableau 22 : Suivi des recrutements

Le recrutement en 2022/2023 c'est :



Nous restons sur une bonne dynamique de recrutement en CDI d'environ 100 postes CDI/an sur tout le périmètre du groupe. La variation du recrutement reste liée à l'évolution des besoins selon la conjoncture de chaque structure et la situation du marché de l'emploi.

La baisse du nombre de contrat en CDD fait suite à un recours aux intérimaires pour des besoins urgents et le maintien des CDD pour des surcroits d'activités.

Notre processus de recrutement permet de répondre aux besoins dans un délai qui reste relativement court malgré un contexte de forte tension sur le marché de l'emploi.

Pour les métiers du grain, nous recrutons également plus de 300 saisonniers chaque année pour les besoins de la haute période de collecte. Ce sont des emplois de jeunes en local autour de nos silos de collecte avec un taux de fidélité de 50 %. Une réunion d'accueil des saisonniers est organisée chaque année avant la moisson pour leur présenter l'entreprise, les activités, l'organisation de la moisson avec un focus important sur les règles et consignes de sécurité à respecter. En fonction des missions et des tâches qui leur seront confiées, les saisonniers sont formés à la conduite en toute sécurité après validation de la visite médicale par le médecin du travail.

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Variation
Nombre de saisonniers formés	146	141	137	138	+0,73 %
Nombre d'heures de formation	1 132	1 022	1 017	1 008	-0,88 %

Tableau 23 : Suivi de la formation des saisonniers coopérative NORIAP

- Le collège des associés non coopérateurs est une section qui regroupe des salariés qui souhaitent s'impliquer dans la stratégie du groupe et montrer leur engagement dans la réussite du projet coopératif. A travers le capital détenu en tant qu'associés non coopérateurs, ce collège désigne 2 administrateurs qui siègent au sein du conseil d'administration avec une voix délibérative et participent à toutes les décisions dans cette instance fondamentale pour la vie de notre groupe coopératif. Aujourd'hui 285 salariés sont porteurs de part au sein du Groupe NORIAP, soit 27 % de l'effectif CDI groupe.

3.2.3.3 Santé et Sécurité au travail

Assurer des conditions de travail sûres est indissociable de l'attractivité de nos métiers pour le bien-être des salariés. Cet enjeu s'impose dans toutes nos lignes d'actions que ce soit vis-à-vis de nos collaborateurs ou de nos partenaires et sous-traitants.

Dans le cadre de nos programmes de prévention, les différentes entités du Groupe NORIAP ont identifié les types de risques les plus significatifs en termes de fréquence et de gravité en fonction des spécificités de leurs métiers. Chaque entité a ainsi décliné ses propres objectifs et plan d'actions afin de les réduire et de les maîtriser :

- Programme de prévention Groupe NORIAP : en fonction des risques identifiés, un programme de prévention est défini et présenté chaque année auprès des représentants du personnel CSE et CSSCT. L'objectif est d'identifier les actions prioritaires à mettre en œuvre pour réduire en permanence les risques identifiés.
- Audits internes : notre processus d'audits internes permet de vérifier la bonne mise en application des consignes QSE (Qualité Sécurité Environnement) définies et d'assurer également la sensibilisation du personnel terrain sur la sécurité. C'est un véritable outil d'amélioration continue et d'animation sur un sujet aussi prégnant et sensible qu'est la sécurité.

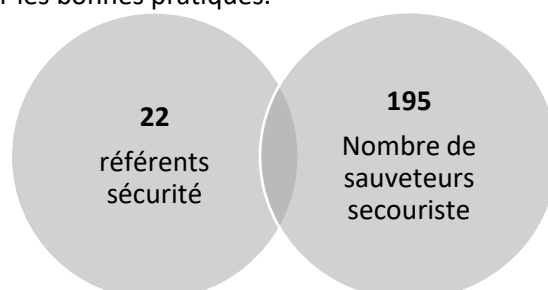
	2019	2020	2021	2022	Variation
Nombre de sites audités	46	45	40	53	+25 %
Note globale obtenue QSE (sur 10)	8,8	8,6	8,9	8,5	-5 %

Tableau 24 : Bilan des audits internes QSE- année civile -périmètre coopérative NORIAP



La note moyenne des audits internes reste constante car nous avons des contrôles réguliers sur nos silos et une harmonisation des pratiques. Il n’y a donc pas de dérive dans notre système.

Les référents sécurité jouent un rôle de relais du service Groupe QSE au sein de chaque entité afin d’assurer la mise en œuvre des procédures et consignes dans un souci d’harmonisation des pratiques et d’animation sur le terrain. Des réunions trimestrielles sont organisées afin de traiter les plans d’action et de partager les bonnes pratiques.



Indicateurs d'accidentologie : le suivi mensuel des indicateurs d’accidentologie (TF/TG) nous permet d’assurer une vigilance permanente de l’exposition de nos collaborateurs aux risques sécurité. Ce pilotage nous permet d’intervenir de manière ciblée sur les risques ainsi relevés.

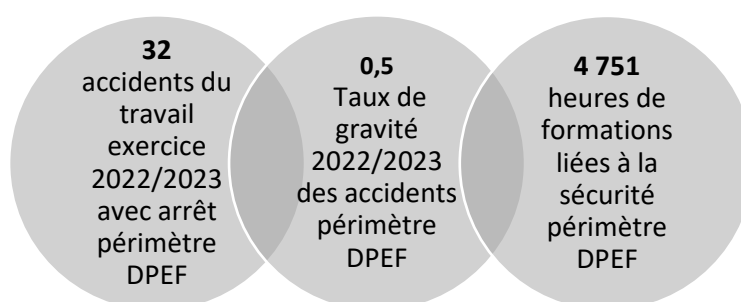
	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Variation
Taux de gravité (TG) des accidents de travail avec arrêt	0,9	0,3	0,5	+40 %
Taux de fréquence (TF) des accidents de travail avec arrêt	23,53	9	14,1	+36 %

Tableau 25 : Suivi du TG groupe (périmètre DPEF)*

* Seuls les arrêts de travail officiellement reconnus sont pris en compte dans cet indicateur.

Les taux de gravité et de fréquence sont en augmentation car le nombre d’accident sur le périmètre DPEF est passé de 19 AT avec arrêt en 2021/2022 à 32 AT sur l’exercice 2022/2023 essentiellement dû à des circulations d’engins et chutes de plain-pied.

La sécurité en 2022/2023 c’est :



3.2.3.4 Diversité et égalité de traitement

Le Groupe NORIAP s’attache à traiter ses collaborateurs dans un esprit d’ouverture et d’équité, dans le respect de leur dignité et de leur intégrité physique et morale.

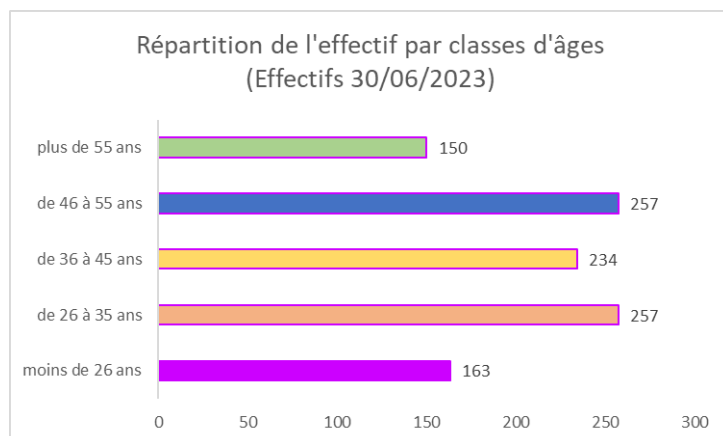


Les collaborateurs du groupe sont ainsi recrutés sans discrimination de genre, d'âge, d'origine, de religion, d'orientation sexuelle, d'apparence physique, d'état de santé, de situation de handicap, ou d'opinion politique.

Pour le Groupe NORIAP, la diversité des collaborateurs est également un levier important sur lequel nous nous efforçons de suivre des indicateurs précis :

- Notre pyramide des âges est à l'équilibre entre les jeunes talents et les salariés experts. Pour le groupe c'est une opportunité en termes de dynamisme pour l'attractivité de nouveaux employés et une richesse pour les connaissances acquises en interne.

Pour rappel, ces effectifs incluent tous les contrats hors stagiaires.



	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Variation
Evolution de l'effectif en ETP	1 108	1 122	1 116	-0.5 %
Age moyen de nos collaborateurs	41	42	41	0 %

Tableau 26 : Suivi de l'effectif (périmètre DPEF)*

- En termes d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, nous nous sommes assujettis aux critères de calculs de l'Index Egapro, nous permettant de mesurer les indicateurs suivants :
 - Écart de rémunération
 - Écart du taux d'augmentation
 - Retour de congé maternité
 - Hautes rémunérations

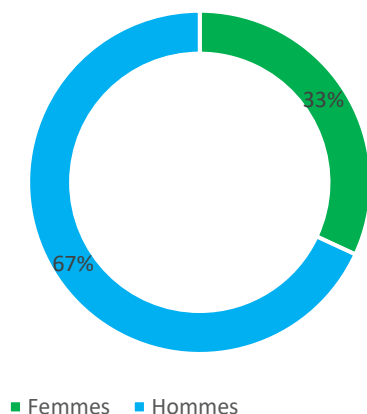


*L'index Egapro ne peut être calculé en raison du nombre d'indicateurs pertinents en année civile

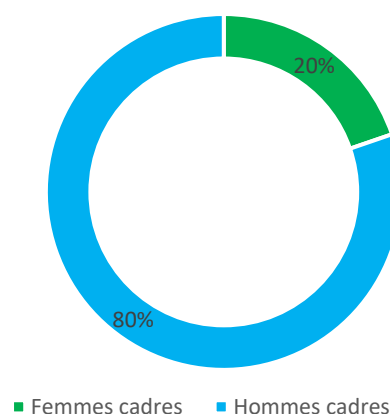
**Non soumis à l'obligation Egapro



Répartition Femmes/Hommes de l'effectif
(effectifs fin d'exercice)



Répartition Femmes/Hommes Cadres de
l'effectif (effectifs fin d'exercice)



- Recours à des ESAT

La promotion de la diversité et l'égalité de traitement s'appliquent également dans le choix de nos prestataires de service. En effet, nous externalisons certaines prestations auprès d'établissements et services d'aide par le travail (ESAT) locaux.

3.2.3.5 Qualité de vie au travail

La qualité de vie au travail s'appuie dans le Groupe NORIAP sur la qualité du dialogue social au sein des entités qui le constituent. Pour cela, ces dernières organisent généralement de façon mensuelle, des réunions avec les élus des comités sociaux et économiques. Ceux de la coopérative NORIAP, de NOVIAL, de ONE et de SICAP comprennent en particulier une commission spéciale pour la santé, la sécurité et les conditions de travail des salariés (CSSCT).

Nous avons initié en 2023, une démarche Groupe sur la QVT (Qualité de Vie au Travail) afin de concilier les conditions de travail pour les salariés et la performance globale des entreprises. Cette démarche s'appuie sur 6 axes à valoriser :

- Engagement du Management
- Relations au travail /climat social
- Contenu du travail
- Santé au travail
- Compétences et parcours professionnels
- Egalité professionnelle

Sur le périmètre du groupe, 94 % des salariés sont couverts par au moins un accord d'entreprise et 91 % des salariés bénéficient d'accords sur l'intéressement et l'épargne salariale.

Les principaux accords en vigueur au sein du Groupe concernent :

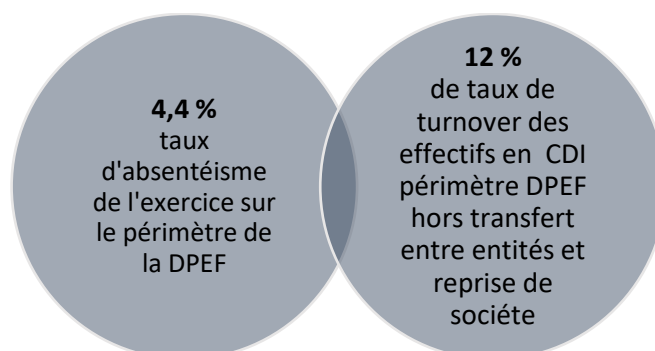
- La gestion du temps de travail
- La mise en place du Compte Epargne Temps
- La gestion du télétravail
- La gestion des jours de carence
- L'octroi des primes d'astreintes
- La mise en place de l'intéressement et de la participation
- La mise en place de l'épargne salariale



Ces accords permettent de répondre au mieux aux besoins de l'entreprise en termes de gestion et d'organisation du travail tout en apportant des avantages sociaux aux salariés. Ces accords traduisent aussi le bon climat de négociation entre les directions et les représentants syndicaux signataires de ces accords.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Variation
Taux de turn-over	9 %	12 %	12 %	0 %

Tableau 27 : Suivi du taux de turn over (périmètre DPEF) hors SEPPA*



L'augmentation du turn-over au sein du groupe en 2022/2023 est liée principalement à la conjoncture économique actuelle où il y a une forte tension sur le marché de l'emploi en faveur des salariés. L'impact est significatif sur nos métiers notamment pour les métiers de la jardinerie et du machinisme où nous constatons une hausse significative des départs et une difficulté importante dans le recrutement.

Nous avons mis en place en mai 2023, une démarche de cooptation qui consiste à ce qu'un salarié du groupe puisse recommander une personne de son réseau pour un poste à pourvoir. Les avantages de la cooptation sont multiples :

- Elle constitue un moyen de sourcing complémentaire.
- Elle permet d'approcher des candidats avec des profils plus diversifiés.
- Le recrutement devient plus rapide avec plus de succès.
- Elle permet de baisser le turn-over.
- Elle contribue au développement de la Marque Employeur.

Accompagnement aux pratiques sportives

Dans le cadre de la participation du CSE NORIAP aux activités sociales et culturelles, 60 collaborateurs ont bénéficié d'un remboursement de 40 € pour l'adhésion à un club sportif ou une activité culturelle.

Promouvoir le lien Nation /entreprise

Afin de promouvoir le lien Nation-armée et soutenir l'engagement dans les réserves, le Groupe NORIAP a lancé sur l'exercice 2022/2023 un recensement des collaborateurs engagés dans les réserves.



3.2.4 Répondre aux attentes du consommateur et de la société

Le Groupe NORIAP s'efforce de répondre aux attentes sociétales qu'elles soient de l'ordre de la qualité et de la sécurité alimentaire, des engagements en faveur du développement durable ou encore d'achats responsables auprès de fournisseurs locaux.

Ces attentes impliquent des changements profonds dans les pratiques culturelles et la gestion des exploitations chez les agriculteurs que nous accompagnons, mais également chez les clients industriels, en demande d'une traçabilité parfaite du champ à l'assiette.



3.2.4.1 Santé et sécurité des consommateurs

NORIAP	NOVIAL	SICAP
•Analyses laboratoire •SIS •Cahier des charges	•Analyses laboratoire •Oqualim •Cahier des charges	•Audits des rayons terroirs

Consommateurs & productions végétales :

Chaque entité du groupe élabore un plan de surveillance avec des analyses internes et externes adaptées aux besoins de la coopérative et aux exigences de ses clients en répondant constamment aux nouvelles demandes du marché et aux contextes réglementaires.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Variation
Taux conformité analyse contaminants	99 %	99 %	99 %	0 %

Tableau 28 : Suivi du taux de conformité analyse *

*Le taux de conformité des analyses contaminants concerne seulement le périmètre de COCORETTE.

Chaque année, COCORETTE réalise un plan de surveillance sur les salmonelles en élevage et centre de conditionnement. Le taux de conformité avoisine les 100 % car les contrôles sanitaires sont très importants dans cette structure.

La coopérative NORIAP est aussi engagée dans une démarche de qualité sur le sans insecticides de stockage (SIS).

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Variation
Nombre de silo SIS	15	15	17	17	+0 %

Tableau 29 : Nombre de silo NORIAP sans insecticides de stockage (SIS)

Nous n'avons pas davantage de silo sans insecticides de stockage car nous avons atteint notre marché optimal sur ce créneau commercial.

La coopérative NORIAP est reconnue pour son savoir-faire dans ce domaine car historiquement l'insecticide n'est utilisé dans le stockage que de manière curative.

Notre spécialisation dans les débouchés filière augmente cette renommée auprès des industriels et des grands groupes agro-alimentaires.

Enfin, dans un souci de bien-être et de santé du consommateur, la coopérative NORIAP est engagée dans la mise en œuvre de 21 certifications (référentiels + cahiers des charges).

Consommateurs & productions animales :

NOVIAL adhère à Oqualim. C'est une association qui mutualise les plans de surveillance des adhérents afin d'avoir une visibilité nationale sanitaire des matières et produits finis.

NOVIAL met en œuvre plus de 50 cahiers des charges et ce nombre est grandissant au fil des années.



Consommateurs & *production d'œufs*

L'objectif de COCORETTE est de mettre en avant la filière française des œufs : depuis les accoueurs jusqu'aux centres de conditionnements ou de transformation des œufs, en passant par les éleveurs et les fabricants d'aliments.

La force de cette démarche repose notamment sur un outil performant de suivi de la traçabilité dans la filière. Ainsi, à chaque niveau de la filière, depuis le couvoir jusqu'à l'éleveur de poules pondeuses, l'ensemble des mouvements d'animaux et leur alimentation est tracée. Cette démarche assure une sécurité sanitaire avec un plan de contrôle sur l'œuf en élevage et en centre de conditionnement.

Consommateurs & *distributions vertes* :

Les magasins SICAP sont audités par un organisme tiers indépendants 6 fois par an sur l'ensemble de leur rayon terroir afin d'assurer la qualité sanitaire et le respect des règles d'hygiène de leurs produits.

3.2.4.2 *Achats responsables et relations fournisseurs*

NORIAP	NOVIAL	SICAP
•SMETA •Séquestration Carbone	•OFG •Travail sur la protéine	•Dons •Fournisseurs moins de 100 km

*Responsabilité de la Supply chain chez **NORIAP** :*

Depuis 2014, NORIAP est audité tous les 3 ans sur le référentiel SMETA (Sedex Members Ethical Trade Audit).

SMETA est une méthodologie d'audit, fournissant une compilation des meilleures techniques d'audit éthique. Il est conçu pour aider les auditeurs à mener des audits de haute qualité qui englobent tous les aspects des pratiques commerciales responsables, couvrant les quatre piliers de Sedex :

1. Environnement avec les principes de l'ISO 14001,
2. Santé et sécurité avec les principes de l'OHSAS 18001,
3. Condition de travail, grilles de salaire, la parité Homme/Femme,
4. Bonnes pratiques des affaires avec le code éthique et les bonnes pratiques avec les clients.



Figure 7 : Les piliers du SMETA

*Responsabilité de la Supply chain chez **NOVIAL** :*

NOVIAL s'implique sur le sujet des achats responsables en sourçant une majorité de de ses matières premières dans les grands bassins du Nord de la France. Les céréales proviennent de moins de 100 km autour des usines (hors sites bio).



Par ailleurs, NOVIAL continue son travail dans la relocalisation de cultures protéiques sur le territoire en continuant son implication dans le groupe de travail Innovation protéines mené par Earthworm Fondation en collaboration avec Lidl, NORIAP, Terres Inovia, la chambre d'agriculture, et un ensemble de pilotes (acteurs de l'agro-industrie).

De plus NOVIAL est engagé dans Duralim depuis 2016 et la certification Origine France Garantie. Cette certification atteste de l'ancrage local des démarches des entreprises dans leur sourcing.

Responsabilité de la Supply chain chez SICAP :

Chez SICAP, pour contribuer au développement local et sociétal, nous nous appuyons sur deux actions : les dons à des associations locales et les achats auprès de fournisseurs locaux (moins de 100 km).

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Variation
Dons alimentaires SICAP	30 062 €	45 859 €	31 685 €	-45 %

Lors de cet exercice, nous avons effectué des dons auprès des associations repartis comme ci-dessous :

- Alimentaires (humains) = 14 768 € (Croix Rouge, Les Restos du Cœur, etc.)
- Alimentaires (animaux) = 4 424 € (asso locales)
- Végétaux = 12 493 € (Secours Populaire, assos locales)

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Variation
% du CA provenant de fournisseurs à moins de 100 km	20 %	21 %	17 %	-24 %

Ces 2 indicateurs restent constants sur l'exercice 2022/2023.



4 Note méthodologique

4.1 Contexte de la démarche

Au regard du dispositif réglementaire instauré par la loi "Grenelle 2" et sa mise en conformité avec la directive européenne concernant la publication d'informations extra-financières (n°2014/95/UE), le Groupe NORIAP a réalisé sa troisième déclaration de performance extra-financière (DPEF).

Cette déclaration de performance extra-financière présente les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux sur les 5 pôles métiers du Groupe NORIAP et leurs appropriations en interne. Elle permet donc au groupe d'établir et de structurer une stratégie RSE en corrélation avec les Objectifs de Développement Durable, mais aussi de mettre en place des outils et indicateurs assurant le suivi des données extra-financières pour les années à venir.

L'analyse des enjeux (risques & opportunités) a été réalisée en collaboration avec les directeurs des différentes entités du Groupe NORIAP et en lien avec la stratégie d'entreprise, les perspectives d'évolution du marché et les attentes des consommateurs.

4.2 Contexte réglementaire

Le Groupe NORIAP s'appuie, pour l'établissement de cette DPEF, sur différentes législations existantes :

- **L'article 225 de la loi Grenelle 2** du 12 juillet 2010 et son décret d'application n° 2012-557 du 24 avril 2012 (version consolidée au 8 novembre 2016) relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale.
- La transcription de la directive européenne sur le reporting extra-financier qui a donné lieu à la publication de l'ordonnance et du décret d'application suivants : **Ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 et Décret 2017-1265 du 9 août 2017**. Juridiquement, cette transcription a modifié les articles L. 225-102-1 et R. 225-104 à R. 225-105-2 du Code de commerce institués initialement par l'article 225 et son décret d'application de 2012.

Le Groupe NORIAP, comme le prévoit **l'article R. 225-105-1 du Code de commerce**, publiera la DPEF de l'exercice sur son site Internet, dans un délai de huit mois à compter de la clôture de l'exercice. Elle restera disponible pour une durée de cinq ans.

Conformément à la réglementation, la déclaration de performance extra-financière du Groupe NORIAP intègre :

- Le modèle d'affaires présentant les activités, marchés et clients du Groupe NORIAP, son modèle économique ainsi que les perspectives et la stratégie d'entreprise ;
- Les principaux risques associés aux différents enjeux RSE du Groupe NORIAP ;
- Les politiques appliquées pour prévenir, identifier et atténuer la survenance de ces principaux risques ;
- Les résultats de ces politiques et les indicateurs clés de performance afin de mesurer la pertinence des plans d'action mis en œuvre et l'atteinte des engagements et objectifs pris par le groupe.

4.3 Définition du périmètre

Dans le cadre de cette troisième DPEF, pour limiter les remontées asymétriques d'information et les risques induits d'incohérence dans les calculs des indicateurs, le périmètre d'analyse a été restreint à sept entités



du groupe, représentatives des quatre pôles métiers : NORIAP, NOVIAL, YSEO, SICAP, COBALYS, COCORETTE et SOMAT.

Les sept entités retenues permettent de couvrir, pour l'exercice 2022/2023, 83% du chiffre d'affaires du groupe et 90% des effectifs. Ce périmètre est nommé « Groupe NORIAP (périmètre DPEF) dans le tableau ci-dessous.

Cependant, étant donné la variabilité et les spécificités des activités des différentes entités du groupe et des sept entités retenues pour la DPEF, le périmètre des indicateurs peut être amené à varier et n'inclure que certaines d'entre-elles. Par ailleurs, quelques indicateurs, jugés comme pertinents et calculables à l'échelle de tout le groupe sont mentionnés. Pour cela, le périmètre de chaque indicateur est précisé dans le tableau ci-dessous.

La DPEF couvre l'exercice en date du 01/07/2022 au 30/06/2023.

4.4 Le protocole de la déclaration de performance extra-financière

4.4.1 Collecte de données

Les données ont été collectées auprès des différents directeurs généraux et de gouvernance dans les 7 entités incluses dans le périmètre, au travers :

- d'entretiens avec la gouvernance de chaque entité,
- de remontées d'informations auprès de différents responsables de services,
- de la réunion au cours de laquelle les différents directeurs ont pu travailler sur une synthèse des risques majeurs et significatifs des 7 entités du groupe.

4.4.2 Exclusions et dérogations

Les informations complémentaires ci-dessous n'ont pas été évaluées dans le cadre de cette DPEF car non applicables et/ou non significatives :

▪ Engagements sociétaux en faveur de la lutte contre la précarité alimentaire : les cotations mondiales s'appliquent à notre modèle. Ainsi nous n'avons pas d'impact sur ce levier.

4.4.3 Organisation du reporting

Les porteurs de projets sont les collaborateurs chargés de collecter, saisir et consolider les données transmises par les responsables et collaborateurs des 7 entités comprises dans le périmètre et nécessaires au reporting. Ces mêmes porteurs de projets sont responsables de la fiabilité des données saisies et doivent pouvoir fournir les commentaires et pièces justificatives nécessaires à la compréhension des données.



Les porteurs de projets assurent également la fonction de validation des données et disposent d'une responsabilité suffisante pour juger de la validité des données saisies par les contributeurs. Ils ont la charge de veiller à la cohérence des données exploitées et de prendre contact avec les entités correspondantes afin de recueillir des informations complémentaires si nécessaire. La direction RSE intervient sur la validation dans un second temps pour l'ensemble des indicateurs relatifs aux quatre pôles métiers, pour un double processus de vérification.

L'Organisme Tiers Indépendant (OTI) est en charge de la vérification de la conformité et de la sincérité des données extra-financières. Cette méthodologie lui permet de s'appuyer sur un référentiel et un suivi précis des données renseignées dans la DPEF.

4.4.4 Outils mis en œuvre/méthodologie de calcul

L'ensemble des données collectées et traitées a été rassemblé dans un tableau présenté ci-après. Il compile les données collectées, leurs traitements pour chaque indicateur de suivi présent dans la déclaration de performance extra-financière, selon les 4 grands enjeux RSE (Economiques, Environnementaux, Sociaux et sociétaux).

Plus précisément, ce tableau indique la définition, la source, le périmètre et la méthode de calcul pour chaque indicateur.

Au regard du troisième exercice de cette DPEF, les indicateurs de suivi ont été sélectionnés en fonction des données accessibles et fiables. L'indisponibilité des données dans certaines entités et d'indicateurs communs seront à l'origine de la mise en place de processus de collecte et de suivi pour le prochain exercice.



4.4.5 Evaluation des risques et tableau méthodologique

Enjeux RSE prioritaires identifiés par le groupe		Risques associés	cotation	Qualification des risques	Indicateurs de suivi de la performance	Périmètre de l'indicateur	Définition de l'indicateur	objectifs 2020/2023	2020/21	2021/2022	2022/2023	variations	Processus et règles de calcul	Source	Fréquence de l'indicateur
ECONOMIQUES															
Etre au service des adhérents et du monde agricole	Développement de filières durables, compétitives et de proximité	35	Risques Majeurs	Part du chiffre d'affaire bio	NORIAP - NOVIAL - YSEO - COCORETTE - SICAP	Chiffre d'affaire bio des entités - périmètre DPEF proposant une activité bio / CA des entités de la DPEF	"*2% en 3ans"	10%	8%	6%	-33%	Somme des chiffres d'affaire bio / Somme des chiffres d'affaire totaux	Service comptable/direction	Annuelle	
		35	Risques Majeurs	Nombre de portes ouvertes et d'animations mais	NOVIAL - YSEO - NORIAP	Nombre d'animations			71	90	21%	Somme des événements portes ouvertes et d'animations mais ayant eu lieu dans l'année	Service Communication - plan de communication	Annuelle	
		35	Risques Majeurs	Valorisation et revenu créés par des cahiers des charges	NORIAP	Revenu des CDC filières + colza durables			619278	450713	-37%	Extraction de l'ERP en fin d'exercice	As 400	Annuelle	
		35	Risques Majeurs	Nombre de jeunes accompagnés par l'Offre Jeunes Installés (OJI)	NORIAP	Nombre de contrats Offre Jeunes Installés signés			214	237	10%	Somme des contrats Offre Jeunes Installés signés	As 400	Annuelle	
		35	Risques Majeurs	Nombre d'éleveurs ayant bénéficié de la solution Lactoplan	NORIAP - YSEO	Nombre d'éleveurs			29	29	0%	Extraction de l'ERP en fin d'exercice Somme du nombre d'éleveurs ayant bénéficié de la solution Lactoplan	Facturation en fin d'exercice	Annuelle	
ENVIRONNEMENTAUX															
Répondre aux enjeux environnementaux du monde agricole	Consommation d'intrants et de matières premières	49	Risques Majeurs	Pourcentage de marchandises durables (colza et blé sous certification 2BSVS)	NORIAP	Volume total de blé et colza sous certification 2BSVS livré / Volume total de blé et colza livré	80%	74%	72%	74%	-3%	Volume total de blé et colza sous certification 2BSVS livré / Volume total de blé et colza livré	DCE	Annuelle	
		49	Risques Majeurs	Part de la flotte de véhicules roulant à l'Oléo 100	NOVIAL	Nombre de véhicules de la flotte roulant à l'Oléo 100 / Nombre total de véhicules de la flotte	80% en 3ans	18%	35%	65%	48%	La consommation d'Oléo 100 est possible pour les véhicules lourds compatibles de la flotte de NOVIAL. Cette pratique a été mise en place à partir de mai 2021. Le ratio est calculé pour la période de mai à juin 2021.	Transport NOVIAL	Annuelle	
		49	Risques Majeurs	Consommation energetiques	Groupe NORIAP (Périmètre DPEF)	Somme des consommations d'électricité et de gaz des sociétés	maintenir la performance et stabiliser nos	40 710	50 648	38 397	-32%	Les consommations énergétiques sont reportées sur la base des factures reçues des prestataires.	QSE/Infocentre /Facturation	Annuelle	
		49	Risques Majeurs	Consommation d'eau	SICAP	Somme des consommations d'eau	"*2% en 3ans"	18 542	13 220	13 284	0%	Les consommations d'eau sont reportées sur la base des factures reçues des prestataires.	Factures	Annuelle	
		15	Risques Significatifs	Consommation d'eau	Groupe NORIAP (Périmètre DPEF)	Somme des consommations d'eau		57 029	57 085	62 107	8%	Les consommations d'eau sont reportées sur la base des factures reçues des prestataires.	Factures	Annuelle	
		15	Risques Significatifs	Consommation d'eau	Cocorette	Somme des consommations d'eau		18 643	22 124	22 082	0%	Les consommations d'eau sont reportées sur la base des relevés mensuels.	teams Cocorette	mensuelle	
		49	Risques Majeurs	Quantité de protéines locales utilisées en substitution au soja d'importation	NOVIAL	Tonne de protéines locales		4818	3382	5096	34%	Somme des tonnages de protéagineux venant viennent en substitution du soja d'importation (pois et autres protéagineux)	Nutriciel	Annuelle	
		49	Risques Majeurs	Production d'aliments sous la certification Origine France Garantie (OFG)	NOVIAL	Tonnes d'aliments certifiés OFG		163370	121342	105752	-15%	Somme des tonnages certifiés OFG. Les données reportées sont auditées par l'organisme externe Bureau Veritas.	Audit OFG	Annuelle	
		49	Risques Majeurs	Production d'aliments sous la certification Origine France Garantie (OFG)	NOVIAL	% de la production totale sous OFG		45	34	32	-6%	Somme des tonnages certifiés OFG. Les données reportées sont auditées par l'organisme externe Bureau Veritas.	Audit OFG	Annuelle	
		49	Risques Majeurs	Nombre d'adhérents utilisateurs d'Outils d'Aide à la Décision (OAD)	NORIAP	Nombre d'adhérents utilisateurs d'OAD		1683	2041	1842	-11%	Somme des tonnages certifiés OFG. Les données reportées sont auditées par l'organisme externe Bureau Veritas.	Audit OFG	Annuelle	
		49	Risques Majeurs	Nombre d'hectares couverts par les utilisateurs d'Outils d'Aide à la Décision (OAD)	NORIAP	Somme des hectares couverts par les utilisateurs d'OAD		140980	169639	156322	-9%	somme des hectares avec OAD meme si plusieurs OAD sur une parcelle	Extraction ATLAND	Annuelle	
	Valorisation des déchets	15	Risques Significatifs	Quantités de déchets d'agrofumitures valorisées	YSEO - NORIAP	Quantité de déchets d'agrofumitures valorisés		1508	1190	1422	16%	Somme des déchets d'agrofumitures valorisées des sociétés NORIAP, YSEO et La Flandre.	Plateforme en ligne Adivalor	Annuelle	
		15	Risques Significatifs	Quantité d'issues de triages commercialisées	NORIAP	Tonnages d'issues de triages commercialisés		4268	5911	3783	-56%	Il s'agit des tonnages d'écarts de triages commercialisés	As 400	Annuelle	
		15	Risques Significatifs	Tonne de fines recyclées	NOVIAL	Tonnages de fines recyclées		3504	3998	3000	-33%	Les tonnages de fines incorporées sont enregistrées dans le logiciel de fabrication NOVIAL	Nutriciel	Annuelle	
		15	Risques Significatifs	Tonne de fines recyclées	COCORETTE	Tonnages d'ovoproduits		5193	6215	5729	-8%	Le binnage d'ovoproduits sont fournis par la casserie de Bretagne (BLANCHARD OVOBIO)	teams Cocorette	mensuelle	
		15	Risques Significatifs	Nombre de paniers sauvés alimentaires	SICAP	Nombre de paniers sauvés alimentaires		111	1466	3059	52%	Extraction depuis le logiciel TOO GOOD TOO GO	TOO GOOD TO GO	Annuelle	
		15	Risques Significatifs	Nombre de paniers sauvés végétaux	SICAP	Nombre de paniers sauvés végétaux			2832			Extraction depuis le logiciel TOO GOOD TOO GO	TOO GOOD TO GO	Annuelle	
		49	Risques Majeurs	Nombre d'arbres plantés	COCORETTE	Nombre d'abres plantés	"*+15% en 3ans"	1620	1620	1160	-40%	nombre d'arbres plantés dans le cadre d'envelopes de pannes devant suivre le cahier des charges COCORETTE et permettant l'obtention de la certification Bio d'Europe	ATC cocorette	Annuelle	
		49	Risques Majeurs	Nombre de chantiers de végétalisation	COBALYS	Nombre de chantiers de végétalisation entrepris	"*+5% en 3ans"	43	54	81	33%	Suivi des indicateurs financier cobalys	COBALYS	Annuelle	
		15	Risques Significatifs	Chiffre d'affaires de chantiers de végétalisation	COBALYS	Chiffre d'affaire des chantiers de végétalisation		115512	127367	159546	20%	Suivi des indicateurs financier cobalys	COBALYS	Annuelle	
		15	Risques Significatifs	Chiffre d'affaires de chantiers de lutte biologique	COBALYS	Chiffre d'affaire des chantiers de lutte biologique		372364	404676	471276	14%	Suivi des indicateurs financier cobalys	COBALYS	Annuelle	
		49	Risques Majeurs	Emissions de méthane évitées via la démarche ECO-Méthane de l'association Bleu Blanc Cœur	YSEO	Emissions de méthane évitées en tonne avec la démarche BBC	"*+10% en 3ans"	98	100	96	-4%	Emissions de méthane évitées transmises par la coopérative SODIAAL dans le cadre de la démarche ECO-méthane.	SODIAAL	Annuelle	
		15	Risques Significatifs	Nombre d'hectares de jachères fleuries	NORIAP	Nome d'hectares de jachères fleuries dans le cadre du cahier des charges de NORIAP à destination des adhérents		91	70	70	0	Nombre d'hectares suivi via un tableau Excel puis contrôles réalisés via l'audit des parcelles	DCE	Annuelle	
		15	Risques Significatifs	Quantité de miel	NORIAP	Quantité de miel		100	200	20	-900%	Suivi de production des ruches	excel	Annuelle	
		15	Risques Significatifs	Nombre d'adhérents engagés dans l'Agriculture de Conservation des Sols (ACS) ?	NORIAP	Nombre d'adhérents engagés dans l'Agriculture de Conservation des Sols (ACS) ?			77	81	5%	Nombre d'adhérents à la coopérative NORIAP engagés dans une Agriculture de Conservation des Sols	Fichier de suivi Excel interne - quel service ?	Annuelle	
		21	Risques Significatifs	Consommation de carburant des véhicules	Périmètre DPEF	Volumes de gasoil consommée par les flottes de véhicules des sociétés		1 375 792	1 360 376	1 095 763	-24%	Sont prises en compte les consommations des poids lourds et véhicules légers des sociétés	Factures et logiciels de suivi des fournisseurs	Annuelle	

SOC MAUX														
Avantages et mobilité des salariés	Développement du capital humain, gestion des compétences	49	Risques Majeurs	Pourcentage de collaborateurs formés	Périmètre DPEF - Hors COC ORETTE	(Nombre de collaborateurs ayant reçu une formation au cours de l'exercice / Effectif total à la clôture de l'exercice) * 100	mini 80%	88%	71%	66%	-39%	Au numérateur : sont inclus les effectifs CDI, CDD (hors saisonniers) et alternants Au dénominateur : sont inclus les effectifs CDI, CDD (hors saisonniers) et alternants présents au 30 juin 2021	Tableau Excel de suivi des formations Extraction du logiciel RH	Annuelle
		49	Risques Majeurs	Nombre moyen d'heures de formation par salarié formé	Périmètre DPEF - Hors COC ORETTE	Nombre total d'heures de formation réalisées sur l'exercice / Nombre de collaborateurs formés		20	18	20	10%	Au numérateur : sont inclus les heures de formation pour les formations réalisées par des salariés en contrat CDI, CDD (hors saisonniers) et alternants dans le cadre du plan de formation et pour lesquelles des justificatifs de présence ont été fournis.	Extraction du tableau de suivi des formations RH	Annuelle
	Attractivité et rétention des talents	16	Risques Significatifs	Recrutement en CDD	Périmètre DPEF	Nombre de recrutements en CDD réalisés au cours de l'exercice		237	215	107	-50%	Les recrutements concernent les contrats CDD hors saisonniers	Extraction du SIRH	Annuelle
		16	Risques Significatifs	Recrutement en CDI	Périmètre DPEF	Nombre de recrutements en CDI réalisés au cours de l'exercice		128	97	94	-3%	Les recrutements en CDI incluent les entrées de collaborateurs suite à la reprise de sociétés ainsi que les mobilités internes au sein du Groupe NORIA P	Extraction du SIRH	Annuelle
		16	Risques Significatifs	Pourcentage de recrutements d'origine interne	Périmètre DPEF	Nombre de recrutements d'origine interne / Nombre total de recrutements			15	13	-15%			
		16	Risques Significatifs	Nombre de recrutements en CDI	Périmètre DPEF	Nombre de recrutements en CDI			97	154	57%	Nombre de salariés ayant changé de poste au sein de la même structure ou au sein d'une filiale du Groupe	Extraction du tableau de suivi des recrutements RH	Annuelle
	Santé et sécurité au travail	49	Risques Majeurs	Taux de gravité des accidents de travail avec arrêt	Périmètre DPEF	(Nombre de jours perdus suite à des accidents du travail / Nombre d'heures travaillées) * 1 000	inf à 1	0,9	0,8	0,6	-33%	Sont comptabilisés les jours perdus suite à des accidents du travail officiellement reconnus.	RH QSE	Annuelle
		49	Risques Majeurs	Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt	Périmètre DPEF	(Nombre d'accidents du travail / Nombre d'heures travaillées) * 1 000		23,6	9	14,1	35%			
		21	Risques Significatifs	Note moyenne des 5 audits internes	NORIA P	Somme des notes obtenues lors des audits QSE / Nombre de notes obtenues		8,0	8,0	8,5	-6%	Une grille par thème (Q/S/E) => une note par thème puis moyenne des notes obtenues sur l'exercice civil	Audit interne	Annuelle
		21	Risques Significatifs	Nombre d'audits réalisés	NORIA P	Nombre d'audits réalisés		45	40	53	25%	Une grille par thème (Q/S/E) => une note par thème puis moyenne des notes obtenues sur l'exercice civil	Audit interne	Annuelle
	Qualité de vie au travail	21	Risques Significatifs	Note index Egepro	NORIA P	Indice de qualité hommes/femmes			94	88	-7%	Indice calculé selon les règles établies par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion	RH	Annuelle
		49	Risques Majeurs	Taux de turnover	Périmètre DPEF	(Nombre de départs sur l'Année N + Nombre de recrutements sur l'Année N) / 2 / Effectif au 1er juillet de l'Année N x 100	inf à 10%	9%	12%	12%	0%	Les départs et recrutements pour mobilité interne ne sont pas inclus dans l'indicateur. Les recrutements liés à la reprise de sociétés ne sont pas inclus dans l'indicateur.	RH	Annuelle
SOC ETATUX														
Responsable des sites du groupement et de la société	Santé et sécurité des collaborateurs	49	Risques Majeurs	Taux de conformité des analyses contaminants	COC ORETTE	Nombre d'analyses contaminants non conformes / Nombre d'analyses contaminants réalisées	100% conforme	99%	99%	99%	0%	Sont incluses les analyses à la salmonelle réalisées en élevage	COC ORETTE	Annuelle
		36	Risques Significatifs	Diminution de l'utilisation des insecticides de stockage (Nombre de silos SIB sans insecticide de stockage)	NORIA P	Silos contenant des cellules identifiées de dinosaure recevant des marchandises de traitement insecticides de stockage		15	17	17	0%	Année des SIB lors du lancement de moisson	DC E	Annuelle
		16	Risques Significatifs	Consommations	SICAP	Consommations		3 000	45 659	31 985	-46%	Extraction comptable	Excel	Annuelle
		16	Risques Significatifs	Pourcentage de fournisseurs locaux à moins de 100 km	SICAP	Pourcentage de fournisseurs locaux à moins de 100 km		20	21	17	-34%	Fichiers de provenance de matières premières validés lors de l'audit OFG	Libre audit OFG	Annuelle